

Cahiers de critique communiste

Mondialisation et impérialisme

Table des matières

Michel Husson

La mondialisation, nouvel horizon du capitalisme

Gérard Duménil et Dominique Lévy

Le coup de 1979 - Le choc de 2000

François Chesnais

Le rôle du capital financier dans l'impérialisme

Robert Went

Mondialisation : vers un ultra-impérialisme ?

Claude Serfati

Militarisme et impérialisme : l'actualité du XXIème siècle

Jean-Marie Harribey

Mondialisation et écologie : de l'impasse à l'ouverture

Stéphanie Treillet

L'oppression des femmes dans la mondialisation

Eric Toussaint

La discipline de la dette

Nicolas Beniès

L'Union Européenne dans le processus de mondialisation

Odile Castel

Des institutions au service des puissances impérialistes

Gustave Massiah

L'impérialisme français : maillon faible ou supplétif de l'impérialisme mondial ?

Quatrième de couverture

La mondialisation capitaliste prend désormais des formes impérialistes de plus en plus détestables. Ces *Cahiers de Critique communiste* s'adressent à celles et ceux qui refusent ce monde-là, tout entier placé sous la botte du profit. Heureusement, et contrairement aux discours des dominants, il y a des alternatives au règne global de la marchandise. Mais pour pouvoir les promouvoir, et ainsi contribuer à la transformation du monde, il faut savoir l'interpréter. Il faut en particulier comprendre que les dégâts sociaux, culturels et environnementaux de la mondialisation ne sont pas les faux frais inévitables de la modernité.

La mondialisation est capitaliste, elle répond à des intérêts sociaux extrêmement étroits, elle creuse partout les inégalités, dresse d'infranchissables obstacles à ce développement durable dont tout le monde pourtant se réclame, elle refuse ouvertement la satisfaction de besoins sociaux prioritaires. Voilà ce que les contributions rassemblées dans ce *Cahier* s'attachent à démontrer d'une manière rigoureuse, en s'appuyant sur une théorie marxiste réactualisée. Elles couvrent les différentes dimensions de la mondialisation : dette, Europe, institutions, finance, politiques et intérêts sociaux, écologie, néo-colonialisme, militarisme et oppression des femmes

Les auteurs et leurs dernières publications

Nicolas Beniès

nbenies@wanadoo.fr
économiste, « Triade. Coût humain du social libéralisme » in Eric Toussaint et Arnaud Zacharie (dir.), *Le bateau ivre de la mondialisation*, Syllepse, 2000.

Odile Castel
Odile.Castel@univ-rennes1.fr
économiste, Université de Rennes1
Le Sud dans la mondialisation : quelles alternatives ?, La Découverte, 2002.

François Chesnais
chesnaisf@aol.com
Que se vayan todos ! Le peuple d'Argentine se soulève, Nautilus, 2002 (avec Jean-Philippe Divès).

Gérard Duménil
dumenil@u-paris10.fr
directeur de recherche CNRS, MODEM-CNRS, Université de Paris X-Nanterre
Crise et sortie de crise. *Ordre et désordres néolibéraux*, PUF, 2000 (avec Dominique Lévy).

Jean-Marie Harribey
harribey@montesquieu.u-bordeaux.fr
économiste, Université Bordeaux-IV
La Démence sénile du capital. Fragments d'économie critique, Editions du Passant, 2002.

Michel Husson
hussonet@free.fr
Le grand bluff capitaliste, La Dispute, 2001.

Dominique Lévy
dominique.levy@cepremap.ens.fr
CEPREMAP-ENS
Crise et sortie de crise. Ordre et désordres néolibéraux, PUF, 2000 (avec Gérard Duménil).

Gustave Massiah
cedetim@globenet.org
économiste, membre fondateur du Cedetim
« De l'ajustement structurel au respect des droits humains » in Attac, *Une économie au service de l'Homme*, Les Mille et une nuits, Paris, 2001.

Claude Serfati
Claude.Serfati@c3ed.uvsq.fr
Enseignant-chercheur en économie
Regards critiques sur la mondialisation (éditeur), Editions Octares, 2003 ; *La mondialisation armée. Le déséquilibre de la terreur*, Edition Textuel, 2001.

Eric Toussaint
cadtm@skynet.be
historien et politologue, président du CADTM (Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde)
La Finance contre les Peuples. La Bourse ou la Vie, CADTM/Syllepse/CETIM, Bruxelles-Paris- Genève, 2003 ; *Sortir de l'Impasse. Dette et Ajustement*, CADTM/Syllepse, 2002 ; *50 Questions / 50 Réponses sur la dette, le FMI et la Banque mondiale*, CADTM/Syllepse, 2002.

Stéphanie Treillet
treillet@univ-mlv.fr
maître de conférences en économie
L'économie du développement, 2002, Circa, Nathan.

Robert Went
r.c.p.m.went@uva.nl
économiste, Université d'Amsterdam
The Enigma of Globalization, Routledge 2002.

La mondialisation, nouvel horizon du capitalisme

Michel Husson

LA MONDIALISATION EST CAPITALISTE

Dans les pages du *Capital* consacrées à la genèse du capitalisme, Marx montre comment l'extension du commerce mondial a contribué à hâter le déclin du féodalisme, et à modifier les rapports entre commerce et industrie. On peut donc dire que la « mondialisation » est constitutive du capitalisme, et que « la base du mode de production capitaliste est constituée par le marché mondial lui-même »¹.

Plus près de nous, certains, comme Paul Bairoch² ont avancé l'idée que le degré d'internationalisation des économies, défini par la part du commerce mondial dans la production nationale n'est pas plus élevé qu'à certaines périodes de l'histoire du capitalisme. Si l'on considère les trois grands pôles de l'économie mondiale, Etats-Unis, Europe et Japon, on constate qu'ils constituent des ensembles relativement fermés, où la part du commerce mondial est comprise entre 10 à 12 %. De la même façon, le poids de la finance internationale a manifestement augmenté depuis le début des années 80, mais il s'inscrit dans une alternance de phases du capitalisme où le financement du capital passe plutôt par le crédit (les banques) ou la finance (la Bourse). Une autre manière de relativiser le phénomène de la mondialisation consiste à dire qu'il y a en fait peu de groupes vraiment multinationaux qui n'aient pas une appartenance nationale, qui ne bénéficient pas d'aides publiques ou ne disposent pas d'une source de financement exclusivement centrée sur des capitaux qui appartiennent à un ensemble national.

Les marchés comptent aussi, comme le montre une étude récente réalisée au Ministère de l'Economie à partir d'une base de données détaillant les filiales des 750 plus grands groupes mondiaux. Elle établit que « les multinationales sont en général les mieux implantées dans leur pays d'origine »³. Dans le cas de la France, 77 % des effectifs des groupes multinationaux présents dans notre pays appartiennent à des groupes français, 12 % à des groupes européens, et 11 % à des groupes d'autres nationalités.

Ces réserves ne sont pas inutiles car il est nécessaire de relativiser les discours sur les délocalisations et sur l'extraterritorialité de la production. On insiste souvent sur les possibilités offertes par les nouvelles technologies de déplacer les lieux de production. Les expériences de travail à distance dans les pays du Tiers Monde sont montées en épingle, mais ces mouvements sont beaucoup moins marqués que ne l'annonçaient certaines prophéties à grand spectacle, parce que d'autres facteurs entrent en ligne de compte. On insiste sur la montée de la relation de services et justement ceux-ci ne peuvent être localisés n'importe où. Se loger, se soigner, se divertir, se déplacer, voilà autant de fonctions sociales que l'on ne peut satisfaire que là où se trouve le consommateur. Toutes ces réserves étant faites, on peut alors préciser ce qu'il y a dans la phase actuelle de mondialisation.

La tendance au marché mondial

L'essence de la mondialisation réside dans la tendance à la constitution d'un marché mondial. Ce qu'il y a de nouveau par rapport à des étapes antérieures, c'est que ce processus va beaucoup plus loin, et tend à la formation d'un espace homogène de valorisation. Le travail socialement nécessaire – ou encore, pour adopter un langage plus moderne, les normes de

compétitivité et de rentabilité – tendent à s'établir directement à l'échelle mondiale. De deux choses l'une : ou bien on s'aligne sur les critères d'hyper-rentabilité (les fatidiques 15 % de rendement que les investisseurs exigent) ou bien on disparaît comme producteur.

C'est ce qui distingue la mondialisation de l'internationalisation. Jusqu'au début des années quatre-vingt, on pouvait considérer comme représentatif un modèle de l'économie mondiale où le mode de détermination du travail socialement nécessaire demeurait pour l'essentiel national. On avait donc un échange inégal « classique » où les transferts de plus-value prenaient la forme de rapatriement de profits par les firmes multinationales. L'ensemble des dispositifs de type protectionniste garantissait jusqu'à un certain point l'intégrité de cette détermination nationale, notamment par le contrôle exercé sur les importations, sous forme de contingentement ou de taxes. A l'intérieur des pays riches, on avait des régulations principalement nationales, et la mise en contact se faisait à travers un système de taux de change chargé d'assurer la communication entre les zones de production nationales.

C'est dans ce cadre général que des processus d'industrialisation ont pu s'enclencher en suivant le modèle dit « de substitution d'importations » consistant à protéger le développement d'industries nationales, justement en n'exigeant pas d'elles qu'elles se portent immédiatement au niveau de productivité des pays les plus avancés. Certes, ce modèle a fini par atteindre ses limites⁴ mais il avait une relative cohérence, et c'est à cette stratégie que des pays comme la Corée (du Sud) doivent leurs indéniables succès, contrairement aux analyses qui voudraient en faire les précurseurs de l'ajustement structurel.

Nous sommes aujourd'hui dans un nouveau type de modèle caractérisé par l'ouverture totale, non seulement aux mouvements de marchandise mais aussi aux flux d'investissement. C'est pourquoi, la plus belle définition de la mondialisation est sans doute celle donnée par Percy Barnevik, le président du groupe suisse ABB : « c'est la liberté pour chaque société de mon groupe d'investir où et quand elle veut, de produire ce qu'elle veut, d'acheter et de vendre ce qu'elle veut, tout en supportant le moins de contraintes possibles en raison de la législation sociale »⁵.

Le passage de l'internationalisation à la mondialisation peut donc d'interpréter comme la tendance à l'établissement de prix mondiaux et la généralisation d'un processus de péréquation des profits à l'échelle mondiale. Formellement, cette tendance prend la forme de ce qu'il est convenu d'appeler financiarisation, mais les transformations essentielles ont lieu du côté de la production, avec un degré supplémentaire de concentration et de centralisation des capitaux, et la constitution d'oligopoles transnationaux. L'établissement de normes internationales vient peser sur la détermination du travail socialement nécessaire à l'échelle nationale, de manière contradictoire. Elle ne s'y substitue pas entièrement, mais vient bouleverser la relative homogénéité qui pouvait exister, au moins en dynamique. Enfin, ces tendances n'auraient pas pu se développer pleinement si elles n'avaient pas été assorties de politiques néolibérales destinées à faire sauter toutes les barrières s'y opposant. L'AMI (Accord multilatéral sur l'investissement) fournit un exemple récent et particulièrement significatif : il n'avait en effet d'autre fonction que d'éliminer les derniers obstacles à la circulation des capitaux, et traduisait au niveau institutionnel cette tendance à la mise en place d'une péréquation mondiale du profit.

Les caractéristiques de la mondialisation

Pour une analyse plus concrète de la mondialisation, on peut partir des quatre caractéristiques données par Boyer⁶ : 1) l'accroissement des mouvements d'échanges et surtout des

mouvements d'investissements ; 2) la globalisation de la production, autrement dit l'émergence de firmes qui règlent leur production, mais aussi leurs débouchés, à l'échelle d'un marché mondial ; 3) la mondialisation financière qui assure la fluidité des capitaux et tend à homogénéiser les critères de rentabilité à l'échelle mondiale ; 4) la perte relative d'autonomie des Etats-nations.

La mondialisation est d'abord un formidable développement de l'internationalisation et un mouvement de concentration du capital et des échanges. Le nombre de firmes multinationales est passé de 7000 en 1970 à 37000 aujourd'hui ; elles emploient 273 millions de salariés directs, dont 40 % dans d'autres pays que celui d'origine. Enfin, plus des deux tiers des exportations des pays du Sud vers le Nord sont réalisées par les sociétés transnationales et leurs filiales.

Cette internationalisation accélérée a répondu à plusieurs logiques successives. Au début de la crise, elle correspondait à la recherche de nouveaux débouchés. Ensuite l'internationalisation a répondu à la nécessité d'être présent dans un pays pour accéder directement à son marché et contourner les obstacles protectionnistes qui pouvaient encore exister à l'époque, tout en rapprochant les lieux de production et ceux de vente. Cette « multinationalisation » a pris diverses formes : filiales, partenariat, co-entreprise avec une entreprise locale, acquisition, sous-traitance pour certains segments de la production. On a vu alors émerger un nouveau type d'entreprises, transnationales, qui ne sont pas spécialisées sur un seul produit mais intègrent diverses activités dans un ensemble varié pour un profit maximum. Ces entreprises sont de moins en moins liées à leur « base nationale » d'origine, quand elles ne reposent pas sur des bases nationales multiples, ce qui a de surcroît l'avantage de rendre difficile l'organisation de salariés dont les niveaux de protection sociale et de revenu peuvent être très différents d'un pays à l'autre.

La libéralisation totale de la circulation des capitaux et le poids du capital financier représentent le second volet de la mondialisation. Au milieu des années soixante-dix, les capitalistes des pays du G7 n'étaient pas seulement confrontés à un problème de débouchés pour leurs produits. Ils se trouvaient aussi à la tête de capitaux disponibles, notamment ceux que les monarchies pétrolières avaient placés dans les banques des pays du G7. La solution va alors de prêter cet argent aux pays du Sud, pour réactiver leurs achats de produits venant du Nord, et ainsi leur trouver un débouché.

Ce « recyclage des pétro-dollars » a très rapidement débouché sur une montée incontrôlée de la dette, déclenchée par une augmentation brutale des taux d'intérêt : au tout début des années 80, les pays du Sud sont brusquement mis en demeure de verser jusqu'à 17 ou 18 % d'intérêts sur des emprunts souscrits à 6 ou 7 %. Ils doivent s'endetter pour le faire, et s'enclenche alors un mouvement infernal de croissance de la dette. A cet épisode qui relève de la piraterie internationale pure et simple, vient s'ajouter le choc en retour de la récession des années quatre-vingt. C'est à partir de la crise mexicaine de 1982 que sont imposées aux pays endettés les recettes du FMI pour « assainir » leurs économies, les fameux plans d'ajustement structurel. Le résultat en est un blocage économique, que l'on a appelé la décennie perdue en Amérique latine.

Mais c'est au cœur même des pays les plus riches que s'affirme la prédominance du capital financier. Elle caractérise une phase nouvelle du capitalisme, où les profits des entreprises augmentent grâce à la généralisation de l'austérité salariale, sans que cela débouche sur une reprise des investissements, faute de débouchés suffisants. La plus-

value non accumulée doit être recyclée auprès d'autres couches sociales que le salariat, et la financiarisation permet d'assurer à grande échelle ce transfert de revenus, dont l'autre face est une montée régulière du chômage de masse.

LA NOUVELLE UNITE DE L'ECONOMIE MONDIALE

L'articulation entre le Nord et le Sud s'est grandement modifiée depuis la Seconde Guerre Mondiale. La fin des années 70 marque une importante rupture qui voit le taux de croissance moyen des pays du Sud décrocher brusquement. Durant la « décennie perdue » des années quatre-vingt, on enregistre, pour la première fois depuis longtemps, un recul absolu du produit par tête dans des zones entières. En même temps, c'est l'explosion de la dette, d'autant plus incontrôlable qu'elle est alimentée par une prodigieuse hausse des taux d'intérêts, tandis que l'économie mondiale freine des quatre fers. C'est alors la reprise en main des pays débiteurs par les institutions impérialistes, Banque Mondiale et FMI, qui imposent un peu partout des plans d'« ajustement structurel » organisant ce recul historique.

Ce passage de l'onde longue expansive à l'onde longue récessive s'explique par des raisons principalement internes aux pays impérialistes. Mais la crise au Centre s'est combinée avec une crise spécifique du modèle d'industrialisation au Sud, redoublant encore, à travers le poids de la dette, la profondeur de la crise dans les pays dominés. Ceux-ci sont d'une certaine manière encore plus dominés que dans les années trente, où la crise s'était traduite par une déconnexion qui avait permis à certains pays, notamment l'Argentine puis le Brésil et le Mexique, de mettre en place un modèle dit de substitution d'importations, et de jeter ainsi les bases d'une industrialisation.

Comme on le voit, cette lecture s'inscrit dans une tradition marxiste renouvelée par les théoriciens de l'impérialisme puis par ceux de la dépendance⁷. Elle permet d'éviter le chassé-croisé qui semble condamner les théories non dialectiques à être systématiquement à contretemps. Il est en effet frappant de constater que, dans les années soixante, les théorisations tiers-mondistes déclaraient le développement impossible, alors même qu'il se déroulait dans de nombreux pays. Vingt ans plus tard, les libéraux feignent de croire que les pays du Tiers Monde vont enfin pouvoir s'engager, tous, dans la voie de la modernisation capitaliste, alors même qu'ils s'enfoncent globalement dans la récession. Le concept de domination impérialiste reste donc d'actualité, et la notion un peu floue de Tiers Monde conserve son sens, si ce terme désigne l'ensemble des pays dominés. Cela n'empêche pas évidemment d'énormes différenciations de s'opérer à l'intérieur des pays en cause. La Corée du Sud et Taïwan ont ainsi suivi une trajectoire propre qui leur a permis de s'extraire en partie de la catégorie de pays dépendant. Ils se sont bien gardés de suivre le modèle préconisé par la Banque mondiale et se sont au contraire appuyés sur une réforme foncière, sur la protection des industries naissantes, et sur une politique industrielle coordonnée par l'Etat.

Les performances très contrastées des différents pays du Sud (et de l'Est) n'empêchent pas que l'on puisse examiner en tant que telle leur situation d'ensemble. Une tendance absolument frappante est en effet le choix quasi-universel d'un mode de croissance tiré par les exportations. Cette convergence n'est pas due au hasard puisque ces politiques sont dans une large mesure imposées aux pays concernés par des institutions internationales comme le FMI ou la Banque mondiale. Dès lors, la logique d'organisation de l'économie mondiale repose sur la mise en concurrence de ces pays, sur la base de bas salaires ou d'autres avantages spécifiques, face à des investissements très volatils, ou à des marchés très instables. Ce schéma conduit à une forme nouvelle de développement dépendant, qui dessine ce que l'on pourrait appeler un néo-

impérialisme.

Une mondialisation centrée sur les pays du Nord

Contrairement aux idées reçues, l'essentiel des investissements à l'étranger des multinationales se fait au sein des pays impérialistes. L'intérêt des délocalisations vers les pays à bas salaires du Tiers Monde trouve ses limites car l'argument des salaires n'est en effet pas le seul à déterminer la localisation de l'investissement, sinon on devrait enregistrer des investissements énormes vers l'Éthiopie, le Burkina Faso ou Haïti. En réalité, le salaire doit être comparé à la productivité, le rapport des deux définissant le coût salarial unitaire. Si les salaires d'un pays sont inférieurs de cinq fois aux salaires français, mais que la productivité y est dix fois plus basse, alors le coût salarial dans ce pays est le double de ce qu'il est en France. D'autres éléments plus qualitatifs interviennent, comme le degré de qualification de la main-d'œuvre ou la proximité des marchés. Les immobilisations de capital, la difficulté à trouver des infrastructures suffisantes (tissu industriel, transports et télécommunications, services), à disposer des technologies de pointe, etc. interviennent aussi dans la décision. De la même façon, les échanges commerciaux des pays riches se font entre des pays à niveau comparable de développement. Malgré les discours antiprotectionnistes, des obstacles tarifaires sont maintenus à l'entrée sur les marchés du Nord des produits manufacturés émanant du Sud.

Le chômage au Nord ne peut donc s'expliquer par la concurrence du Sud. Cette idée, souvent présentée comme une évidence est parfaitement erronée. La vraie cause du chômage est ailleurs : il résulte des dérèglements internes du capitalisme qui l'ont éloigné d'un relatif plein emploi, parce que la satisfaction des besoins sociaux s'accorde de moins en moins bien avec ses critères d'efficacité.

L'internationalisation des échanges n'a fait que renforcer ce mécanisme fondamental en durcissant les formes de la concurrence au sein des pays impérialistes. Elle a poussé les entreprises françaises à restructurer et à augmenter leur productivité, par l'automatisation, la flexibilité de la main d'œuvre et les « dégraissages », afin de baisser les prix autant pour répondre à un effondrement de la demande que pour améliorer la compétitivité sur les marchés étrangers. Ces formes exacerbées de concurrence ont encore renforcé le poids du chômage, selon une logique facile à comprendre. Chaque pays impérialiste entend gagner contre le voisin à coup d'austérité salariale. Or, comme tous en font autant, et que les salaires des uns sont les débouchés des autres, on assiste à un effondrement de la demande et à un étouffement de la croissance. Telle est en particulier l'origine de la récession du début des années quatre-vingt-dix qu'il est évidemment impossible d'imputer à la concurrence des pays du Sud. En sens inverse, les 10 millions d'emplois créés en Europe entre 1997 et 2001 ne sont évidemment pas des emplois rapatriés du Sud.

L'asymétrie entre Nord et Sud fait que l'exploitation des pays du Tiers Monde est un facteur assez secondaire dans la dynamique des pays capitalistes développés. Les raisons des succès et des échecs du capitalisme au centre ne dépendent pas principalement des ressources qu'il peut tirer du Tiers Monde. Cela n'empêche évidemment pas, en sens inverse, que les transferts de valeur pèsent de manière considérable sur l'économie des pays dominés. Mais la domination impérialiste ne suffit pas non plus à rendre compte de leur évolution économique et sociale. Le fonctionnement concret du capitalisme dans une formation sociale donnée résulte en effet de la combinaison de facteurs externes – son insertion dans l'économie mondiale – et de facteurs internes : structure de classes, répartition du revenu, formes de domination politique, etc. On

retrouve ici, sous une forme différente le débat autour de la théorie de la révolution permanente : si le rapport impérialiste suffisait à expliquer le sous-développement, une alliance interclassiste serait possible pour se libérer de cette emprise. Mais ce serait oublier que les classes dominantes des pays du Tiers Monde trouvent leur compte à la domination de leur propre pays et y participent. Leur mode de vie est identique à celui des classes dominantes des pays les plus riches, et leurs sources de bien-être social se situent précisément dans les secteurs fortement exportateurs : c'est donc le meilleur modèle dont elles disposent dans la période historique actuelle. Ces différents éléments se combinent différemment dans chaque pays dominé, notamment en fonction des produits qu'il exporte, de son degré de développement industriel. Il faut sur tous ces points mener des analyses concrètes des capitalismes périphériques.

La mondialisation est un anti-développement

Si le discours sur les délocalisations était conforme à la réalité, on devrait retrouver la contrepartie du chômage au Nord sous forme d'emplois créés au Sud. Or le sous-emploi continue à y dominer. Cet apparent paradoxe s'explique ainsi : pour exporter plus, ce qui est l'objectif immédiat des plans d'ajustement structurel, les pays du Sud doivent ouvrir largement leurs frontières et reproduire leurs « avantages » comparatifs en termes de bas salaires. Pour ces deux raisons, il y a blocage de l'emploi local. Le maintien de bas salaires ou la non-diffusion à l'ensemble de l'économie des gains de salaires du secteur exportateur, plus toutes les autres mesures d'ajustement, ont pour effet de casser la croissance du marché intérieur (d'autant plus que les riches consomment beaucoup de produits importés) et donc de réduire les créations d'emplois. En sens inverse, il y a éviction : des producteurs locaux moins rentables sont mis brutalement en concurrence avec les plus performants du marché mondial et sont donc évincés, autrement dit disparaissent comme producteurs. Exemple typique : les producteurs de maïs au Mexique, mais aussi les industries traditionnelles. Ce cercle vicieux ne pourrait être rompu que par un développement autocentré, et, en l'état actuel des choses l'approfondissement du libre commerce ne peut qu'aggraver le déficit d'emplois, d'autant plus qu'il est souvent à sens unique.

Au jeu de la mondialisation, il y a donc beaucoup d'appelés et peu d'élus. La raison principale est presque arithmétique : la capacité d'absorption des pays impérialistes est limitée en ce qui concerne les produits en provenance des pays du Sud. Les « offreurs » sont pris dans une logique de concurrence sans fin les condamnant à reproduire leurs « avantages comparatifs » qui résident avant tout dans leurs bas salaires ; ce type de configuration n'est donc pas un modèle de développement. Ce modèle est encore une fois très différent de la trajectoire coréenne, et il est pratiquement exclu de voir de nouveaux pays accéder sur la base de la division internationale du travail à une maîtrise complète de filières industrielles. Des succès moins systématiques ne sont pas impossibles, mais ils seront toujours des succès contre des concurrents voisins.

Dans la grande majorité des cas l'ajustement libéral se traduit par conséquent par la mise en place dans les pays du Sud d'un modèle que l'on peut qualifier d'excluant ou de dualiste, parce qu'il délimite une fraction de l'économie susceptible de se brancher sur le marché mondial. Le reste se trouve alors mis à l'écart, en raison de niveaux insuffisants de productivité et de développement technologique, que l'« avantage » de très faibles salaires ne suffit pas à compenser, du point de vue de la logique capitaliste. Dans ces conditions, il n'est pas possible d'amorcer la pompe en partant des besoins à satisfaire sur place, et d'élever simultanément la productivité et le niveau de vie dans l'ensemble de la société. Si développement il y a, c'est

donc d'un développement inégal et tronqué qu'il s'agit.

Les clauses sociales, un internationalisme très ambigu

L'idée fautive selon laquelle la concurrence des pays du Sud serait la cause du chômage a conduit, par glissements successifs, à mettre en avant le thème des clauses sociales. L'argumentaire consiste à montrer que la concurrence de ces pays est déloyale, parce qu'ils exerceraient un *dumping*, non seulement monétaire mais aussi salarial et social. On leur reproche leurs bas salaires, mais c'est un faux procès, dans la mesure où c'est le seul avantage comparatif dont ils peuvent bénéficier. Cette priorité aux exportations, encore une fois, a été largement imposée aux pays du Sud, avec la connivence des classes possédantes locales, et on ne peut ensuite leur reprocher de jouer le jeu avec les armes qui sont les leurs. Ou alors il faut imposer aux multinationales de ne pas quitter un pays dès que les salaires y augmentent trop. C'est cette pression qui tire les salaires du Sud vers le bas et non une volonté machiavélique d'inonder les marchés du Nord.

L'idée de taxes compensatoires visant à mettre à niveau les coûts du travail là bas et ici est de ce point de vue particulièrement hypocrite. D'abord parce que ces écarts reflètent des écarts de productivité. Ensuite parce que l'institution d'une telle taxe revient à interdire purement et simplement les importations du Tiers Monde. Si leur prix est égal aux productions locales, pourquoi aller leur acheter ? Ce discours social fait écho à des intentions louables, mais il habille un point de vue classiquement protectionniste à l'égard des plus faibles.

Un pas de plus est franchi lorsque l'on met en avant l'idée de clauses sociales qualitatives dont le non respect devrait entraîner des sanctions commerciales. Il faut pour commencer absolument récuser le terme de clauses sociales, parce qu'il fait référence aux termes d'un traité, et que la défense des droits élémentaires ne peut avancer seulement par un addendum au Traité de Marrakech instituant l'OMC. La question n'est donc pas de savoir s'il faut ou non défendre les droits des travailleurs et la démocratie tout court à travers le monde, mais de savoir quels sont les bons outils pour le faire. Avec la notion de clause sociale telle qu'on voudrait nous la vendre aujourd'hui, il s'agit de s'en remettre à l'OMC et même de lui subordonner l'Organisation Internationale du Travail (OIT), comme si le Code du Travail était du ressort du Tribunal de Commerce.

Mieux vaut donc parler de normes sociales, en référence aux conventions de l'OIT, dont une bonne partie ne sont d'ailleurs même pas ratifiées par les Etats-Unis, pourtant ardents défenseurs de la clause sociale. De plus, tout ne se ramène pas à une question de commerce. Ainsi, le travail des enfants est une véritable plaie à l'échelle mondiale et atteint des formes d'une grande barbarie. Mais il ne concerne que marginalement les entreprises exportatrices qu'il s'agirait de taxer. La fermeture des marchés des pays riches aux produits indiens par exemple ne réduirait certainement pas le travail des enfants dans ce pays, concentré dans l'économie informelle ou dans les industries traditionnelles à débouchés locaux.

Avec cette logique de « clauses » commerciales censées rétablir l'équilibre et la « justice » face à la concurrence, les pays du Sud auraient bien plus de raisons de demander des taxes pour freiner l'importation de produits venus des pays impérialistes, qui bénéficient d'une haute productivité, d'une technologie et de capitaux dont ils

privent les pays du Sud, qui contrôlent le prix des matières premières et des produits agricoles et qui peuvent ruiner les économies du Sud au bénéfice des capitalistes qui les importent au Nord. Pour mettre en place, au Sud comme au Nord, un développement autocentré et orienté par la satisfaction optimale des besoins sociaux, il faut nécessairement des écluses qui assurent la coexistence des différents niveaux de productivité. C'est pourquoi le mouvement ouvrier devrait affirmer le droit absolu des pays dépendants à prendre des mesures de contrôle et de régulation des flux de capitaux et d'échanges. Or, encore une fois, la fonction essentielle de l'OMC est de mettre hors la loi internationale ce type de mesures.

Cette manière de désigner les opprimés du bout du monde remplit évidemment une fonction idéologique bien précise. En dénonçant un bouc émissaire lointain et difficilement accessible, on cherche à dissuader les travailleurs d'entreprendre une lutte commune au niveau européen. Le choix du Tiers Monde comme cause de tous les maux entre en résonance avec les discours xénophobes et démagogiques dans l'air du temps, suscitant la peur de « l'étranger » sous toutes ses formes : l'immigration nous envahit, comme les produits à bas prix du Tiers Monde, l'« étranger » nous vole notre travail, ici et « là bas ». On paie ici l'incapacité ou le refus des directions syndicales à organiser des luttes communes entre travailleurs français, britanniques, allemands, etc. Face à la crise, elles ont préféré le compromis et, par crainte du mouvement social et conservatisme, elles se sont refusées à adopter les formes de lutte radicales contre le chômage et les gouvernements en place. A la recherche du moindre mal, elles ont finalement laissé passer les principales attaques contre les acquis sociaux en Europe.

LES HABITS NEUFS DE L'IMPERIALISME

Les Etats et la mondialisation

Avec la mondialisation, les stratégies des grandes firmes multinationales se transforment : elles raisonnent d'emblée par rapport au marché mondial, et entretiennent entre elles des relations complexes de concurrence mais aussi d'accords de coopération, notamment dans la recherche technologique. Ce processus tend à introduire une dissociation spécifique entre Etat et capital : il n'y a plus de correspondance exacte entre l'horizon (mondial) du capital, et la logique (nationale ou régionale) de l'Etat. La carte des capitaux ne recouvre plus celle des Etats. Cette tendance est cependant loin d'être achevée et, dans le cas de puissances économiques comme le Japon, les Etats-Unis et l'Allemagne, la coordination entre l'Etat et les grands groupes reste active.

En même temps, le fonctionnement des Etats bourgeois se transforme. Les politiques de déréglementation, les privatisations, la réduction de l'« Etat-providence » à un minimum social, conduisent à rétrécir l'Etat capitaliste et à en faire un organisateur du marché plutôt qu'un intervenant direct. Mais là encore, le mouvement est graduel, notamment en raison des résistances sociales à une régression difficile à légitimer.

Il existe donc des rapports étroits entre mondialisation et néolibéralisme, mais il n'y pas pour autant identité. On pourrait très bien imaginer, par exemple, la mise en œuvre de politiques néolibérales menées à l'intérieur d'un cadre national et qui s'accompagnerait de protectionnisme à l'égard du marché mondial. L'imbrication récente entre mondialisation et néolibéralisme tient en premier lieu à ce que la mondialisation sert assez naturellement de

levier, et de prétexte aux politiques néolibérales. Par conséquent, « loin d'être, comme on ne cesse de le répéter, la conséquence fatale de la croissance des échanges extérieurs, la désindustrialisation, la croissance des inégalités et la contraction des politiques sociales résultent de décisions de politique intérieure qui reflètent le basculement des rapports de classe en faveur des propriétaires du capital »⁸.

L'enjeu de cette discussion est évident. En effet, si l'on pense que les forces du marché s'imposent désormais à des Etats à peu près impuissants, alors il est vain de s'adresser à eux et, dans ces conditions, mieux vaut se résigner à l'impossibilité d'une « autre politique ». Cette manière de présenter la mondialisation comme un mécanisme inexorable entraîne un sentiment d'impuissance. Il faut donc introduire d'importantes nuances quant aux transferts réels de souveraineté. Ainsi en Europe, la Commission de Bruxelles est souvent présentée comme une entité supranationale qui imposerait ses volontés aux Etats. Pourtant, en l'état actuel des choses, la Commission demeure la réunion de commissaires désignés par les gouvernements européens, son autonomie politique reste relativement réduite. La présentation inverse a évidemment l'avantage, pour chaque gouvernement, de se dédouaner, et de légitimer les décisions auxquelles il contribue au nom de la soumission à des lois ou à des processus de mondialisation, face auxquels on n'aurait pas d'autre choix que de s'adapter. Ce qui est à dénoncer, c'est plutôt que les institutions européennes ne rendent compte qu'aux gouvernants, et fonctionnent en l'absence de toute transparence démocratique, comme un syndicat des bourgeoisies européennes.

Cette précision est essentielle par rapport à la tentation souverainiste qui, comme son nom l'indique, voudrait démontrer que c'est la mondialisation qui viderait la souveraineté nationale de toute substance, en lui substituant les politiques des grands groupes internationaux. En réalité, le ver était dans le fruit, et c'est le tournant néolibéral qui a précédé la mondialisation, en la préparant par des politiques de déréglementation très interventionnistes. Le refus de la mondialisation capitaliste est certes la condition pour rompre avec le néolibéralisme, mais c'est une condition nécessaire et non suffisante. Les programmes protectionnistes de repli national ne sont pas des programmes de transformation sociale mais des projets réactionnaires dont il est essentiel de se démarquer en assurant la prééminence de la question sociale sur la question de la souveraineté.

L'une des tâches prioritaires du mouvement ouvrier est d'intégrer cette dimension internationale nouvelle. Il n'est pas hors de sa portée d'engager une lutte résolue pour contrer l'offensive d'un Etat bourgeois donné et lui imposer d'autres « critères », et en particulier une nouvelle « régulation » du marché du travail garantissant les intérêts des travailleurs. Mais cette lutte sera d'autant plus puissante qu'elle pourra être étendue à un cadre plus large que l'Etat-nation, au moins européen, voire mondial.

Un gouvernement mondial ?

Avec la mondialisation, on a vu s'accroître le champ de pouvoir des institutions internationales. Ainsi, le FMI et la Banque Mondiale fonctionnent comme organismes de tutelle des pays endettés. Leurs crédits sont conditionnés à l'acceptation de plans de redressement que les émissaires du FMI établissent souvent eux-mêmes. De cette manière, ces institutions ont acquis un réel pouvoir de décision économique et politique.

Cette tendance est générale, et on peut en donner de nombreux exemples. Ainsi, c'est

l'OCDE qui supervise directement les nouveaux systèmes d'impôts mis en place dans les pays de l'Est. Le FMI intervient directement dans les politiques économiques par ses injonctions, par exemple en expliquant au gouvernement français que le SMIC trop élevé est un facteur de chômage. La Banque Mondiale a réalisé un rapport sur les retraites qui est le mode d'emploi de toutes les politiques visant à remplacer les régimes par répartition par des assurances privées. Le Tribunal international de La Haye contribue à édicter une jurisprudence en matière de droit international. Enfin, avec la création de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), un nouveau pas est franchi puisque cet organisme ne se contente pas de commenter et de conseiller, mais dispose de fonctions de contrôle de l'accord de Marrakech, avec à la clé la possibilité de sanctions. Avec cet accord, qui prolonge le GATT, on voit se dessiner une juridiction internationale qui aura par exemple la capacité de déclarer hors-la-loi un Etat prenant des mesures protectionnistes jugées contraires au Traité. Il est absolument nécessaire de comprendre la portée d'un changement qualitatif aussi important qui verrouille considérablement les politiques nationales possibles.

On ne peut pas pour autant en inférer l'existence d'un gouvernement mondial déjà constitué, et directement placé au service des multinationales, qui dicterait un ordre international et disposerait de ses propres institutions, comme le FMI, la Banque mondiale ou l'OMC. On aurait là une sorte de super-Etat, certes incomplet, mais qui, déjà, régenterait l'ensemble des Etats-nations. La mondialisation constituerait, pour reprendre l'expression de Kautsky, un ultra-impérialisme. Ce point de vue est répandu dans les mouvements sociaux, dans les organisations non gouvernementales (ONG) ou les mouvements de solidarité avec le Tiers Monde. Il paraît en effet très radical et très critique puisqu'il dénonce le pouvoir incontrôlé des marchés financiers qui s'exerce à travers ces institutions. Pourtant, un tel point de vue peut très bien créer une sorte de défaitisme, voire un sentiment d'impuissance par rapport des objectifs tellement éloignés de l'action quotidienne qu'il y aurait une sorte de vanité à vouloir dégager, au niveau national, des marges de manœuvre sans qu'on voit à quel autre niveau il serait possible de déplacer la question.

Le processus de constitution d'un tel gouvernement mondial est bien loin d'être achevé. Que ce soit au niveau européen ou mondial, on voit se mettre en place des structures étatiques qui sont par construction des structures incomplètes. A mi-chemin entre le syndicat d'Etats-nations conservant une large autonomie et la régulation mondialisée, directement assurée par un gouvernement mondial de fait, il existe des combinaisons instables et contradictoires. Au niveau européen, les analyses d'inspiration fédéraliste postulent que la nature institutionnelle aurait horreur du vide : le déséquilibre créé par l'existence d'une Banque centrale en l'absence de budget commun serait forcément comblé. Or, cette rationalité des institutions n'existe pas, et c'est plutôt un système ad hoc d'appareils d'Etat spécialisés qui se met en place, y compris au niveau mondial.

Cette absence de cohérence est sans doute fonctionnelle. On peut même penser que c'est dans l'incomplétude des structures étatiques et des institutions internationales que réside leur fonctionnalité. L'OMC, par exemple, n'a pas vocation à traiter directement des normes salariales, même si ses décisions pèsent sur les politiques salariales. Les tenants de la mondialisation néolibérale n'ont pas pour autant intérêt, ni vocation, à étendre les compétences de l'OMC ou de la BCE (Banque Centrale Européenne) pour constituer pas à pas un Etat national. Cette logique a pu être celle d'un Delors, qui disait à peu près : faisons l'euro et le reste – à savoir la « dimension sociale » et les institutions démocratiques – nous sera donné de surcroît. Il y a là une espèce d'optimisme par défaut qui s'est révélé une véritable illusion et une fausse piste dommageable. Cette combinaison hétéroclite d'institutions présente en effet

l'immense avantage d'échapper à tout contrôle démocratique direct.

Les contradictions inter-impérialistes

La mondialisation s'accompagne d'une tendance en partie contradictoire, qui est la mise en place d'une structure de domination impérialiste tripolaire, assortie de profonds déséquilibres entre les Etats-Unis, l'Europe et le Japon. Il y a une dizaine d'années, dominait une vision « polycentriste » (la Triade) de la structuration de l'économie mondiale qui avait un sens quand le Japon et l'Europe paraissaient capables d'équilibrer la suprématie des Etats-Unis, alors remise en cause sur les terrains de l'économie et de l'innovation technologique.

Ce modèle n'a jamais vu le jour et c'est configuration profondément asymétrique qui s'est mise en place. On assiste à un rétablissement spectaculaire de l'hégémonie économique des Etats-Unis, sans parler des dimensions politiques et diplomatiques et du rôle de chef de guerre de l'impérialisme dominant. Le tournant remonte à l'accord du Plaza de 1985, qui a entériné une dévaluation du dollar par rapport aux monnaies européennes et surtout au yen. Depuis lors, la suprématie des Etats-Unis repose sur un afflux continu de capitaux en provenance du reste du monde, qui lui a permis de financer la fameuse « nouvelle économie ».

Ce montage est lourd de tensions, et conduit à récuser le schéma idyllique d'une « gouvernance » mondiale relativement harmonieuse fondée sur un condominium de grandes puissances. Ce que Hardt et Negri⁹ appellent Empire passe à côté du creusement des contradictions interimpérialistes. L'unification européenne se heurte de ce point de vue à une difficulté essentielle : l'ébauche d'un Etat supranational est en retard par rapport à la réalité du processus de mondialisation. L'absence de cohésion de l'Union européenne apparaît chaque fois qu'elle se trouve confrontée aux Etats-Unis. Alors que ces derniers n'hésitent pas à recourir au protectionnisme ou à faire prévaloir leurs intérêts de grande puissance, l'Europe est la seule à jouer pleinement le jeu du libre échange, et la porosité de son économie la fragilise, tandis que le cours de l'euro est de fait déterminé en fonction des intérêts de la stratégie des Etats-Unis.

Conclusion : les bases objectives d'un nouvel internationalisme

La loi du développement inégal et combiné est une formule qui convient finalement très bien au capitalisme contemporain. La dialectique fractionnement/intégration apparaît en effet aujourd'hui comme le mouvement principal de l'économie mondiale. Avec l'effondrement des sociétés bureaucratiques, on peut dire que le capitalisme imprime sa marque à l'ensemble de la planète sur laquelle il exerce sa domination à peu près sans partage et sans égard pour les frontières nationales. Mais il a perdu sa capacité à étendre en profondeur sa logique, et il fonctionne comme une énorme machine à exclure : plutôt que d'assimiler à sa logique les couches sociales et les zones géographiques, il exerce un tri systématique et rejette tout ce qu'il ne réussit pas à intégrer à sa logique. C'est le chômage et les exclusions dans les pays riches, la croissance du secteur informel dans les pays pauvres.

En mettant en concurrence des formations sociales qui se situent à des niveaux de productivité extrêmement disparates, il introduit la régression sociale d'un côté, et étouffe dans l'œuf tout progrès social de l'autre. L'économie mondiale capitaliste est donc entrée dans une phase d'instabilité profonde où risquent de germer les formes les plus barbares de perpétuation d'un système économique et social aujourd'hui dépassé. Il serait possible aujourd'hui et pour les décennies à venir, d'assurer à l'ensemble de la population mondiale un accès à la satisfaction des besoins élémentaires : les potentialités économiques existent, y compris en tenant compte

des contraintes écologiques. Il est de plus en plus clair que ce sont les exigences irrationnelles du système capitaliste qui font obstacle aux aspirations de l'humanité ; c'est dans cette contradiction, de plus en plus flagrante, que réside la possibilité de fonder un anti-capitalisme contemporain. C'est pour cette raison aussi que tout anti-impérialisme conséquent doit aujourd'hui être un anticapitalisme mettant en œuvre une double rupture articulée : avec le marché mondial, évidemment, mais aussi, à l'intérieur, avec la loi du profit et les inégalités. On connaît les principaux éléments d'un programme de développement : il faut donner la priorité à la satisfaction des besoins du plus grand nombre, dénoncer la dette, organiser la réforme agraire, réorienter les ressources vers le marché intérieur et contrôler le commerce extérieur, répartir les revenus de manière plus égalitaire, mettre en œuvre une réforme fiscale. Sur chacun de ces points, on voit qu'un tel programme s'oppose aux intérêts des bourgeoisies locales.

¹ *Le Capital*, Editions Sociales, Livre III, tome VI, p.341.

² Paul Bairoch, *Mythes et paradoxes de l'histoire économique*, La Découverte, 1994.

³ Edouard Bourcieu et François Benaroya, « Les grands groupes français face à la mondialisation », *Les Notes Bleues de Bercy* n°196 et n°197, décembre 2000.

⁴ Thomas Coutrot et Michel Husson, *Les destins du Tiers Monde*, Nathan, 1993.

⁵ Cité par Gerard Greenfield, « The Success of Being Dangerous : Resisting Free Trade & Investment Regimes », *International Viewpoint* n°326, 2000.

⁶ Robert Boyer, « Les mots et les réalités », in *Mondialisation au-delà des mythes*, La Découverte, 1997.

⁷ pour un survol de ces théories, voir Christian Barsoc, *Les rouages du capitalisme*, La Brèche, 1994
<http://hussonet.free.fr/rouages.pdf>

⁸ Pierre Bourdieu et Loïc Wacquant, « La nouvelle vulgate planétaire », *Le Monde diplomatique*, mai 2000.

⁹ Michael Hardt et Antonio Negri, *Empire*, Exils, 2000.

Le coup de 1979 - le choc de 2000

Gérard Duménil et Dominique Lévy

Un nouveau cours du capitalisme s'est affirmé depuis environ deux décennies, que l'on désigne par le terme *néolibéralisme*. Il se combine à un autre processus ancien, celui de la mondialisation dont il a défini de nouvelles formes. Mais le néolibéralisme renvoie à bien d'autres transformations : une nouvelle discipline imposée aux travailleurs et aux gestionnaires, de nouveaux flux financiers en faveur des institutions financières et des classes dominantes, une réaffirmation de l'hégémonie des Etats-Unis, etc.¹

Comment dater de tels changements ? La désagrégation, au cours des années 1970, de l'ordre financier et monétaire international défini après la Seconde Guerre mondiale et la montée du monétarisme marquèrent une première étape. A la fin de la décennie, on peut localiser un événement bien défini dans le temps : la décision de la banque centrale des Etats-Unis, la Réserve Fédérale, en 1979, de hausser les taux d'intérêt. Nous l'appelons *le coup de 1979*, au sens ou l'on parle d'un coup d'état, car il s'agit d'un processus politique soudain et *délibéré*. Environ vingt ans plus tard, beaucoup voient dans la chute des cours boursiers au terme d'une folle envolée culminant au début de 2000, et dans l'entrée de l'économie des Etats-Unis dans une récession, les signes d'une nouvelle étape. Ces perturbations viennent se combiner à la multiplication des crises de la périphérie. Le *choc de 2000* marquera-t-il une rupture comparable au coup de 1979 ? Est-il le signe avant-coureur d'une crise majeure comme celle de 1929 ? Marquera-t-il une métamorphose du néolibéralisme, voire le commencement de sa fin ?

Economie d'un coup de force politique

S'il faut bien voir dans l'affirmation du néolibéralisme une reconfiguration des pouvoirs entre classes et fractions de classes, ces mouvements ne peuvent être saisis qu'une fois replacés dans un ensemble de mécanismes économiques.

1. *La crise du dollar*. Après la Seconde Guerre mondiale, l'économie des Etats-Unis dominait celle de la planète, mais l'Europe et le Japon étaient engagés dans un processus de rattrapage, permis par l'exportation des capitaux américains et la conduite de politiques de développement spécifiques. A la fin des années 1960, les Etats-Unis enregistrèrent les premiers déficits de leur balance commerciale, et demandèrent à leurs concurrents de réévaluer. Face au refus, ils suspendirent la convertibilité du dollar. Se mettaient ainsi en place deux éléments clefs de l'ordre néolibéral : 1) la flexibilité des taux de change ; 2) la libre mobilité des capitaux. Les Etats des différents pays perdaient une grande partie de leur capacité d'agir sur leur économie et leur société.

2. *La crise structurelle des années 1970*. A partir de la fin des années 1960 et jusqu'au milieu des années 1980, le taux de profit diminua, à la suite d'une détérioration des conditions du changement technique. La crise se manifesta dans un ralentissement considérable de l'accumulation, responsable de la hausse du chômage. L'inflation s'emballa, suscitant le changement de politique. Le néolibéralisme n'a pas causé la crise, mais en a profité pour s'affirmer. Il en a prolongé les effets, car la ponction des profits des entreprises par les classes dominantes perpétua le ralentissement de l'accumulation.

3. *Les revenus des classes dominantes*. La crise ajouta fortement à la diminution des pouvoirs et revenus des classes dominantes initiée après la crise de 1929. Les taux d'intérêt réels étaient

faibles ; les cadres jouissaient d'une large autonomie de gestion et distribuaient peu de dividendes ; dans la crise, les taux d'intérêt réels tombèrent à quasiment zéro ; du fait de l'inflation, un énorme transfert fonctionnait en faveur des entreprises endettées. Au cours des années 1960, le 1 % des ménages les plus riches des Etats-Unis possédait 35 % de la richesse totale de ce pays. En 1976, ce pourcentage était tombé à 22 %. On peut voir dans le néolibéralisme, la réaction à cette « euthanasie » : au cours de la décennie 1990, ce pourcentage atteignit 38 %² !

4. *Une nouvelle phase du changement technique.* Depuis le milieu des années 1980, le profil du changement technique s'est profondément modifié, dans le sens d'une économie sur le capital avancé, c'est-à-dire une hausse du rapport de la production au capital fixe (la productivité du capital). Le taux de profit, abstraction faite du paiement des impôts, intérêts et dividendes, augmente depuis vingt ans aux Etats-Unis et en Europe (malgré un fléchissement aux Etats-Unis depuis 1997). Le néolibéralisme a sans doute contribué à ce rétablissement, bénéficiant de la maturation des nouvelles technologies : en favorisant des restructurations et en faisant peser une contrainte de rentabilité très lourde sur les gestionnaires.

Politique d'un nouveau cours de l'économie

Pour l'analyser le néolibéralisme en termes politiques, nous voulons en revenir ici à l'idée de Marx que les hommes font leur propre histoire et cela dans des conditions données, celles retracée à la section précédente. La référence à un cadre analytique marxiste implique également d'identifier au-delà des « hommes », artisans de l'histoire, des classes et fractions de classes, donc des relations de pouvoir, donc l'Etat où s'incarne le pouvoir des classes dominantes.

1. *Propriétaires et gestionnaires : la première hégémonie financière.* A la fin du XIX^e siècle, les Etats-Unis furent le champ de trois transformations majeures qui allaient gagner l'ensemble des pays développés : 1) la révolution des sociétés par actions (*corporate revolution*), soit le système des grandes entreprises ; 2) la révolution de la gestion (*managerial revolution*), soit la prise en main de la gestion des entreprises par les cadres, secondés par les employés ; 3) la constitution de la grande finance moderne soutenant les sociétés (accompagnée de l'explosion des mécanismes monétaires).

La délégation de la gestion des entreprises faisait planer un risque considérable sur les propriétaires capitalistes, qui causa beaucoup d'émoi. C'est la reconcentration du pouvoir du capital dans les institutions financières très puissantes qui garantit la perpétuation de leur pouvoir. Ainsi se mettait en place ce que nous appelons la *finance*, une entité sociale hybride qui regroupe les grands propriétaires capitalistes et leurs institutions. Jusqu'à la fin des années 1920, cette finance joua un rôle hégémonique dans l'économie et, plus généralement, la société.

2. *La crise de 1929 et la répression financière.* La première hégémonie de la finance culmina dans la crise de 1929. Bien que les mécanismes de la crise aient été plus complexes, la finance en fut rendue responsable. Le New Deal consista en une intervention des cadres publics, tendant à soutenir la demande et à diminuer la concurrence. Sauvé par l'Etat qui prit en charge les créances douteuses, le secteur financier fut encadré par un système d'assurance et de réglementation. La finance s'en trouva, selon l'expression américaine « réprimée ». C'est cependant la Seconde Guerre mondiale qui sortit les Etats-Unis de la dépression des années 1930, avec un rôle accru de l'Etat. Les cadres d'entreprises avaient acquis une plus grande autonomie, ajoutant à la menace pesant sur les propriétaires. La protection accrue du monde

du travail scella une forme de compromis entre les cadres et les autres salariés. A la fin des hostilités, la finance perçut la menace. A suivre von Hayek, les limitations au jeu du capital allaient tous nous conduire vers l'esclavage³ !

3. *Le compromis de l'après-guerre.* Au cours de la guerre, l'analyse de Keynes ouvrit la voie à un nouveau compromis. Le contrôle de la macroéconomie ne pouvait plus être laissé à la finance et devait être assuré par l'Etat, mais la finance restait en place derrière les entreprises. Les concessions faites au monde du travail étaient consolidées, alors que la composante la plus radicale de la contestation était réprimée. Cette évolution fut grandement facilitée par le cours favorable du progrès technique. La cheville ouvrière de ce compromis était les cadres des secteurs publics et privés. Un vaste éventail se trouvait, en fait, ouvert entre pays, allant des politiques macroéconomiques keynésiennes simples à la mise en place de modèles de développements qu'on a qualifiés d'*économies mixtes*. Ainsi, au lieu de parler de *compromis keynésien*, préférons-nous l'expression *compromis cadriste* qui rend mieux compte de la diversité des composantes et de la variété des modèles.

4. *Les luttes des années 1970 et l'affirmation du néolibéralisme.* Pendant ces années, la finance n'accepta jamais les limitations mises à son activité. Elle se battit au niveau national contre les protections octroyées au monde du travail et l'intervention économique étatique du compromis cadriste, et, sur le plan international, contre les dispositions de Bretton Woods, notamment la limitation des mouvements des capitaux. Les intérêts de la finance internationale allaient à la rencontre de ceux des firmes multinationales, alors en pleine expansion. Très tôt le système des restrictions aux mouvements de capitaux permis par les accords de Bretton Woods s'effrita. L'Europe bascula rapidement. Restaient le Japon et la périphérie, mais la partie était gagnée pour la finance.

5. *Domination et compromis dans le néolibéralisme - le rôle de l'Etat.* Dans le capitalisme néolibéral, l'exploitation est criante tant au centre qu'à la périphérie (notamment la nouvelle détermination à drainer les ressources des pays moins avancés). Néanmoins, ce système ne peut survivre sans compromis. En premier lieu, la finance a acheté la fraction supérieure des gestionnaires par d'énormes rémunérations (salaires et *stock options*). En second lieu, elle a établi un lien avec les classes moyennes, en leur donnant l'impression d'être associées à la prospérité capitaliste, à travers la détention de titres (notamment, aux Etats-Unis, grâce aux fonds de pension).

L'Etat demeure l'agent du pouvoir des classes dominantes et le lieu où se cristallisent les configurations de pouvoir (l'Etat est entendu au sens large, y compris la banque centrale et les institutions financières internationales, embryons d'un Etat supranational). La finance n'est pas contre l'Etat, mais contre l'Etat keynésien. La montée du néolibéralisme s'est faite sous la conduite de l'Etat aux Etats-Unis comme le suggère toute l'histoire de l'après-guerre⁴.

6. *L'hégémonie américaine et le militarisme.* Dans ce tableau, il ne faut pas oublier la confrontation entre les différents pays et leurs Etats⁵. Il s'agit de la structure hiérarchique des pouvoirs entre pays inégaux, qui définissent le cadre de ce qu'on peut continuer à décrire comme un *impérialisme*. Le terme *hégémonie* semble le mieux adapté, dans sa référence implicite à l'antiquité grecque, pour désigner le leadership des Etats-Unis, où se combinent la défense des intérêts communs et un rapport de domination interne à cette coalition. Le militarisme, dont le centre se situe aux Etats-Unis mais qui pénètre toute la coalition impérialiste, couronne l'ensemble de cet édifice⁶. Tout est bon : établissement de dictatures ou de démocraties de classe (lorsque les luttes sont suffisamment faibles), interventions diplomatiques et armées, etc.

7. *Luttes de classes.* Le moteur de cette politique de la domination est la lutte des classes. On peut la voir d'en haut, dans la réaffirmation du pouvoir des propriétaires du capital, ou d'en bas, face à la menace que les luttes populaires font peser sur tous les ordres établis. On se rappellera que le premier acte de l'affirmation du néolibéralisme au Royaume Uni et aux Etats-Unis a été la répression de vastes mouvements de grève.

Economie politique des contradictions de l'ordre néolibéral

Même si l'affirmation de l'ordre néolibéral frappe par son caractère fulgurant, au centre comme à la périphérie, il ne faut pas sous-estimer ses contradictions.

1. *Le néolibéralisme n'est pas un modèle de développement, et la relative réussite des Etats-Unis est fondée sur des mécanismes non exportables.* Globalement, les deux décennies du néolibéralisme se caractérisent dans le monde par une croissance lente. Les Etats-Unis ont retrouvé dans les années 1990 des taux de croissance peu inférieurs à ceux des décennies de l'après-guerre ; mais l'Europe croît très lentement et ne peut venir à bout de son chômage ; le Japon est en crise. Tous les pays de la périphérie, ou presque, qui ont suivi les voies du néolibéralisme, ont des taux de croissance plus faibles qu'auparavant et souffrent d'une instabilité accrue. Cet avantage des Etats-Unis provient d'abord du fait que ce pays fut atteint beaucoup moins profondément par les changements institutionnels dus au passage au néolibéralisme. A cela est venu s'ajouter un soutien de la consommation par le crédit (avec une forte intervention de l'Etat fédéral) et une certaine reprise de l'investissement, très diminué. Ces politiques ont impliqué un déficit extérieur sans précédent, que seuls pouvaient se permettre les Etats-Unis.

2. *La relative prospérité des Etats-Unis au cours des années 1990 est, peut-être, compromise, et la menace d'une crise plus grave est réelle.* Il sera difficile aux Etats-Unis de pousser plus avant l'endettement considérable des ménages et les déficits extérieurs ; le freinage de la chute de la bourse est très délicat, et peu compatible avec le maintien de taux d'intérêt réels forts, une des bases du néolibéralisme ; le retour à des taux d'investissement élevés, moyennant un financement national et non international, impliquerait que les profits cessent d'être distribués dans leur quasi-totalité aux actionnaires. Par ailleurs, l'accroissement presque inéluctable des difficultés économiques de la périphérie fait peser un risque de contagion sur les économies du centre.

3. *Les bases du compromis néolibéral aux Etats-Unis sont minées.* Les deux volets du compromis néolibéral, au sommet de la pyramide gestionnaire et vis-à-vis des classes moyennes, ne résisteront pas à la chute des cours de bourse et à la baisse des taux d'intérêt, pour des raisons évidentes.

4. *Le développement des luttes et résistances.* Le cours du néolibéralisme suscite nécessairement des résistances de la part de ceux qui en ont le plus souffert. Les luttes et manifestations électorales d'humeurs antinéolibérales dans la périphérie rejoignent les mouvements réclamant une autre mondialisation ou luttant contre la guerre. Ces luttes créent un nouvel espoir mais auront beaucoup de mal à surmonter leur éclectisme. Face à elles, la finance n'est évidemment pas désarmée. Outre les crédits en devises, elle contrôle l'information et la propagande. Elle dispose de la force directe : subversive et militaire.

5. *La transformation ou le dépassement du néolibéralisme.* Il faut distinguer entre l'ajustement des mécanismes économiques à l'intérieur de l'ordre néolibéral représentant des pouvoirs et

compromis de classe inchangés, et une transformation impliquant la définition de nouveaux compromis. Abstraction faite du pouvoir évocateur idéologique du mot *néolibéralisme*, seule la venue au monde d'une nouvelle configuration de pouvoir signalerait un dépassement de l'ordre actuel. Dans le cas contraire, il faudrait seulement parler d'une nouvelle phase, qui pourrait inclure une intervention accrue de l'Etat, contredisant seulement l'idéologie néolibérale.

Références

Actuel Marx, *L'hégémonie américaine*, dossier préparé par Gilbert Achcar, Vol.27, 2000.

Duménil, Gérard et Lévy, Dominique, *Crise et sortie de crise. Ordre et désordres néolibéraux*, Presses Universitaires de France, Paris, 2000.

Duménil, Gérard et Lévy, Dominique, *Economie marxiste du capitalisme*, La Découverte, coll. « Repères », Paris, 2003.

Hayek, Friedrich A., *The Road to Serfdom* (1944), The University of Chicago Press, Chicago, 1980.

Helleiner, Eric, *States and the Reemergence of Global Finance. From Bretton Woods to the 1990s*, Cornell University Press, Ithaca, Londres, 1994.

Serfati, Claude, *La mondialisation armée. Le déséquilibre de la terreur*, Editions Textuel, Paris, 2001.

Wolff, Edward N., *Top Heavy*, The New Press, New York, 1996.

¹ Ces analyses empruntent à d'autres travaux des auteurs, notamment : Duménil et Lévy (2000) et Duménil et Lévy (2003). Une version longue de cet article se trouve sur notre site internet : <http://www.cepremap.ens.fr/levy/>

² Communication personnelle des données par Edward Wolff (1996).

³ Hayek (1980) décrit le contrôle des mouvements des capitaux comme « une avancée décisive sur la route du totalitarisme ».

⁴ Voir la remarquable démonstration de Helleiner (1994).

⁵ Actuel Marx 2000.

⁶ Serfati 2001.

Le rôle du capital financier dans l'impérialisme

François Chesnais

Situer la place et le rôle du capital financier dans l'impérialisme, c'est centrer l'attention sur les mécanismes assurant la centralisation vers les marchés financiers des pays impérialistes, et à partir de ceux-ci vers les couches sociales bénéficiaires de revenus financiers (intérêt et dividendes), de segments de valeur et de plus-value produits au sein de pays dans lesquels rien n'est fait – et souvent ne peut être fait – pour empêcher la ponction. Aux mécanismes d'appropriation de valeur par la fiscalité et le remboursement des emprunts d'Etat, dégagés par Rosa Luxemburg et étudiés ensuite par les historiens¹, s'en ajoutent aujourd'hui bien d'autres : captation de valeur par les sociétés transnationales (STN) au dépens d'entreprises locales placées en situation de subordination ; flux de rentes transitant par les prêts internationaux aux systèmes bancaires locaux ; enfin, depuis la libéralisation financière des pays rebaptisés « marchés émergents », flux transitant par leurs marchés financiers libéralisés.

Recourir simultanément à Marx et à Hilferding

Afin de saisir ces mécanismes dans leur ampleur et leur diversité, il est nécessaire de faire appel aux définitions données tant par Marx que par Hilferding² du « capitaliste financier » et du « capital financier ». Lorsque Marx utilise le terme « capitaliste financier », il se réfère à ceux – les banquiers d'affaires et autres « chevaliers de la finance » – qui vivent de revenus provenant d'opérations qui ont pour théâtre la Banque et la Bourse. Il nomme le capital de placement « *capital porteur d'intérêt* » ou encore « *forme moderne du capital-argent* ». Celle-ci naît, dit-il, lorsque « *une partie du profit brut se cristallise et devient autonome sous forme d'intérêt* ». Alors « *le capital financier (se présente) comme une sorte de capital autonome et l'intérêt comme la forme indépendante de la plus value qui correspond à ce capital spécifique. Du point de vue qualitatif (souligné dans l'original), l'intérêt est de la plus-value obtenue par la simple possession du capital (...) bien que son possesseur reste en dehors du procès de production ; l'intérêt est donc produit par du capital retranché de son procès* »³. Chez Hilferding, le capital financier a un sens voisin, mais néanmoins différent. Le terme sert à désigner la forme de capital concentré qui s'est constituée, à partir de la dernière décennie du 19^e siècle, du fait de l'interconnexion étroite (il est même parlé de « fusion ») entre les grandes banques et la grande industrie. Hilferding présente la forme spécifiquement allemande de cette « fusion » comme si celle-ci était commune à toutes les grandes économies capitalistes. Aux Etats-Unis les Carnegie et les Rockefeller ont été les pionniers de formes organisationnelles où pour garder son autonomie face aux « banquiers », « les industriels » ont inventé la forme du « groupe industriel » (la « corporation »), où ils restent maîtres de l'interpénétration. Le grand groupe mondialisé américain (ou STN) qui a servi de modèle à la plupart des autres pays impérialistes, possède un marché des capitaux interne au groupe transnationalisé et place ses fonds liquides sur les marchés financiers, notamment de changes.

Dans *L'impérialisme, stade suprême du capitalisme*, Lénine, tout en ne citant que Hilferding, prend fortement appui sur la définition marxienne. Ainsi dans les dernières pages du chapitre III, comme dans le chapitre suivant portant sur « l'exportation des capitaux », dont la forme principale est ici encore l'emprunt d'Etat, Lénine rappelle que « *le propre du capitalisme est de séparer la propriété du capital de son application à la production ; de séparer le capital-argent du capital industriel ou productif ; de séparer le rentier, qui ne vit que du revenu qu'il tire du capital-argent, de l'industriel* ». La « séparation » se fait à l'échelle de pays entiers. Ainsi, c'est au sens le plus étroit « *d'Etat-rentier, d'Etat-usurier, dont la bourgeoisie vit de plus en plus de l'exportation des capitaux et de "la tonte des coupons"* », que la France (dont le capital industriel est très faible, mais dont la Banque et la Bourse sont fortes) et à un degré moindre l'Angleterre

(dont l'industrie est peu concentrée au regard de celle des Etats-Unis et de l'Allemagne et déclinent face aux leurs, mais dont la City est alors le premier centre d'accumulation financière autonome au monde), s'intègrent dans la domination impérialiste mondiale du début du 20^e siècle.

Les « investisseurs institutionnels », épine dorsale du capital financier contemporain.

Le capital financier, dans ses deux sens complémentaires, est de nouveau au cœur de la domination impérialiste. Depuis la fin des années 1970, on a vu la réapparition, après une longue éclipse, de capitaux concentrés cherchant à se valoriser par la « voie courte A-A' » au moyen de placements. On a donc assisté aussi à la résurgence de marchés secondaires de titres qui offrent à ce capital le grand pouvoir économique et social associés à la « liquidité »⁴. Les grands groupes industriels y ont contribué en destinant une fraction croissante de leurs profits à une valorisation A-A'. Ils ont accentué leurs traits de groupe financier « à dominante industrielle » en prenant la forme de holding. L'accumulation financière est l'essence même de l'activité des banques internationales, comme des compagnies d'assurance. Cependant ce sont les systèmes de retraites privés par capitalisation (les « fonds de pension ») créés à la fin de la Seconde guerre mondiale dans les pays anglo-saxons et au Japon, ainsi que les fonds de placement « collectifs » (les *Mutual Funds*) apparus dans leur sillage, qui sont aujourd'hui la clef de voûte de la centralisation et de l'accumulation financières. Ils sont l'épine dorsale des marchés financiers. C'est à partir de leur existence qu'il faut réactualiser l'analyse de « l'hégémonie du rentier et de l'oligarchie financière sur les autres formes de capital »

Cherchons à éviter tout malentendu. Cette « hégémonie » ne signifie en aucune façon la disparition des autres formes de capital et encore moins la disparition de l'exploitation et de la maximisation de la plus value en tant que fondement du système capitaliste. Elle signifie cependant deux choses. D'abord, c'est toujours plus directement au compte des institutions spécialisées dans la valorisation A-A' (les investisseurs institutionnels) qu'opèrent l'ensemble des mécanismes d'appropriation et de centralisation de valeur et de plus-value au niveau mondial. Ensuite, depuis le milieu des années 1980, c'est dans un contexte macro-économique et institutionnel façonné de plus en plus par le tribut exigé par le capital argent rentier, que se déroule la lutte des classes. Un mécanisme particulièrement saillant est la dette publique. Elle est le vecteur des « réformes » dans les pays où la classe ouvrière avait conquis des acquis sociaux ; des privatisations dont les « investisseurs institutionnels » ont été les artisans et les bénéficiaires partout dans le monde ; du pillage accéléré des ressources naturelles pour exporter et « payer la dette ».

Les canaux de captation et de centralisation de la valeur vers les marchés financiers

Les flux financiers internationaux qui servent de canaux d'appropriation de la valeur produite dans les pays extérieurs à l'OCDE, sont classés par les organismes économiques en quatre rubriques : investissements directs, investissements de portefeuille, prêts bancaires et aide publique au développement (il est entendu qu'il s'agit d'une « aide liée » dont le pays « donataire » doit bénéficier en retour)⁵. L'examen sur plus de dix ans de la composition de ces flux montre la prédominance ainsi que le degré plus élevé de stabilité des flux comptabilisés sous la rubrique « investissement direct »⁶. Pourquoi les guillemets ? Parce que l'examen attentif de cette rubrique montre que les opérations d'achat d'entreprises existantes, sans création de capacités nouvelles, ont représenté sur dix ans les trois quarts de l'investissement dit « direct », atteignant certaines années près de 90 % du total. Dans beaucoup de pays, la privatisation des entreprises publiques a été au cœur d'un vaste mouvement de changement de propriété. Les fonds de pension et les *Mutual Funds* y ont été les principaux « investisseurs directs ». Ils se sont entrés aux conseils d'administration pour s'assurer qu'aucun

investissement nouveau (au sens réel) ne serait fait et pour participer aux politiques de fixation des prix prédatrices. On les trouve ainsi à l'origine de la pénurie d'électricité au Brésil et à la fixation des prix prédateurs par les opérateurs des industries de service (électricité, eau, télécoms) en Argentine.

Les fonds de pension et les *Mutual Funds* possèdent 40 % des actions cotées à Wall Street et sur les autres marchés de titres d'entreprises américains⁷. C'est dans cette capacité qu'ils participent à l'exploitation directe et indirecte des travailleurs qui fait suite aux investissements directs « productifs ». Ils contrôlent les groupes industriels par le biais des marchés financiers. Mais c'est sur les managers des groupes que repose les activités de valorisation du capital dont dépend le montant de plus-value destinée à passer entre les mains du capital rentier. A cet effet, ils disposent de moyens puissants venant des effets combinés de la libéralisation des échanges et des mouvements de capitaux et des nouvelles technologies. Ils usent de leur liberté d'action retrouvée pour faire peser sur leurs salariés la menace (qui peut d'ailleurs devenir effective) de délocaliser leurs sites de production vers les pays où la main-d'œuvre est bon marché et les salariés sont peu ou pas protégés. Les groupes industriels se servent aussi de la libéralisation pour asseoir des réseaux d'approvisionnement par sous-traitance dans les pays où les coûts sont les plus bas⁸. Le « pouvoir de marché » – de monopole et de monopsonne – né de la concentration et de la centralisation du capital, permet aux groupes de capter, par le biais de contrats léonins, des fractions de valeur produites par des firmes plus petites, à faible capacité de négociation des prix. Le grand groupe siphonne la valeur créée dans d'autres firmes, autant ou plus qu'il en produit dans ses propres murs. L'organisation des groupes en « firmes-réseau », au plan interne comme au plan international, crée un brouillage entre le profit et la rente dans les résultats des groupes. Les petites firmes en ont fait partout les frais et leurs salariés en ont subi le poids plus que quiconque.

Il faut aussi souligner l'importance des impacts de la concentration et de la centralisation du capital comme de la valorisation A-A' fondée sur la spéculation, sur les marchés de matières premières. Le renforcement du pouvoir de monopole et de monopsonne exercé collectivement par les groupes industriels des pays centraux a entraîné, en conjonction avec les changements dans les rapports politiques mondiaux, la mort des organismes régulateurs des prix des grands produits de base établis par les pays producteurs dans les années 1940 et 1950. L'OPEP dont on connaît les difficultés de fonctionnement est le dernier organisme survivant de cette époque. Le démantèlement des organismes de stabilisation des cours au profit de marchés soumis à la pure spéculation a fortement aggravé la situation des pays exportateurs⁹.

C'est sous les rubriques « investissements de portefeuille » et « prêts bancaires » que les statistiques rangent les mécanismes internationaux de valorisation de capitaux selon le cycle A-A'. Depuis vingt ans les prêts ont fortement reculé au bénéfice des flux d'investissements de portefeuille, c'est-à-dire des placements à court ou à très court terme sur les marchés financiers locaux de pays qui ont libéralisé leurs systèmes financiers. La négociation par les gouvernements d'emprunts « syndiqués » avec des groupes de banques a cédé très largement la place à l'émission au « prix du marché » de titres de la dette qui sont ensuite achetés par les investisseurs institutionnels et échangés sur les marchés obligataires. Les titres émis ont souvent une maturité courte ou très courte et les investisseurs peuvent les vendre à tout moment. Les taux d'intérêt sont calculés en référence au taux américains (le différentiel est nommé le « *spread* »), selon le risque-pays établi par les agences de notation. Ils sont toujours élevés – de deux à trois fois supérieur au taux de référence – et en période de crise financière ils peuvent représenter jusqu'à cinq fois le taux de base. Le portefeuille des fonds de placement financier peut aussi contenir des actions d'entreprises de pays « émergents ». Il faut en voir les implications. La capitalisation agrégée de l'ensemble des marchés boursiers de ces pays ne représente que 7 % de la capitalisation boursière mondiale. Les marchés sont très peu liquides

et dominés par un très petit nombre de titres. A Bombay, dix firmes assurent 30 % de la capitalisation. La place que les actions d'entreprises de pays « émergents » occupent dans les portefeuilles des investisseurs étrangers est donc extrêmement faible, mais la moindre vente importante de titres viendra déstabiliser et faire plonger le marché dans son ensemble.

Les crises financières

Pour les pays « émergents », le recours au capital porteur d'intérêt comme source de financement a un coût extrêmement élevé, dont les crises financières sont un autre aspect. Ces crises sont provoquées par le retrait des investisseurs des places financières subordonnées par crainte de pertes face à l'accumulation des déficits provoqués par la libéralisation commerciale et financière ou à des perspectives de récession. Mais elles sont aussi le résultat de décisions de « prises de bénéfice ». S'agissant des pays « émergents », il importe de récuser la notion d'économie de casino. Dans la majorité des cas les investisseurs ne subissent aucune perte lors des crises et empochent leurs profits financiers et plus values boursières. Lorsque les capitaux placés l'ont été sous forme de prêts bancaires, ils bénéficient de l'appui du FMI et des principaux pays du G8 pour assurer que la sécurité des placements sera respectée. En revanche, dans les pays touchés les crises financières déclenchent des mécanismes complémentaires et cumulatifs de crise économique qui conduisent à la récession et même à la dépression proprement dite (Indonésie, Argentine). Le plus important mécanisme proprement financier est l'effondrement des structures du crédit. La capacité des banques locales d'offrir du crédit repose sur des refinancements que les banques internationales peuvent, comme en 1997, refuser d'accorder. Mais la perte de liquidité brutale des banques à la suite de l'effondrement des taux de change et des marchés financiers locaux résultent aussi mécaniquement de l'accroissement de leur endettement et de l'effondrement de la valeur des titres dans leurs bilans. La contraction du crédit propage la crise très vite vers l'ensemble de l'économie. L'autre mécanisme financier est *boursier*. Il concerne la contagion d'une place financière à l'autre, des peurs des investisseurs financiers relatifs à la pérennité du capital fictif détenu en actions ou en obligations locales. Les marchés financiers « émergents » subissent alors les effets, souvent destructeurs, de la propagation de la suspicion du capital de placement du pays « foyer » vers tous les autres. Depuis la libéralisation financière, les pays subordonnés sont suspendus en permanence à la menace de retrait des capitaux flottants. C'est l'autre « discipline » proprement financière de leur soumission au capital financier impérialiste.

¹ Rosa Luxembourg, *L'accumulation du capital*, Editions François Maspero, Paris, 1967, chapitres 27 à 30.

² Rudolf Hilferding, *Le capital financier* (1910), Editions de minuit, 1970.

³ Les citations viennent du *Capital*, livre III, chap.XXIII. On notera que lorsque Marx utilise le terme « autonome », il n'emploie pas les guillemets que nous tendons à utiliser aujourd'hui.

⁴ Voir André Orléan, *Le pouvoir de la finance*, Paris, Odile Jacob, 1999 ainsi que ma recension de ce livre dans *L'Année de la régulation 2000*, Editions La Découverte, 2000.

⁵ On trouvera les derniers chiffres dans World Bank, *World Development Finance 2002*, Washington, D.C.

⁶ Voir *World Investment Report 2002*, United Nations, Genève, figure 1.7. Les éditions 1998, 1999 et 2000 du rapport contiennent les données sur les fusions-acquisitions et la part représentée par les privatisations.

⁷ C'est un chiffre analogue qu'on trouve pour leur part de la capitalisation boursière à Paris.

⁸ Voir François Chesnais, *La mondialisation du capital*, Editions Syros, 1997, chapitres 4-6.

⁹ Les secousses sur le marché du cuivre au London Metal Exchange en juin 1996, à la suite de péripéties spéculatives qui ont mis aux prises le groupe Sumitomo et certains fonds spéculatifs à haut risque (« *hedge funds* ») engagés dans ce marché, en ont donné une illustration parlante.

Globalisation : vers l'ultra-impérialisme ?

Robert Went

Partout dans le monde, la rentabilité des firmes a commencé à baisser nettement à partir du milieu des années 60, ce qui a conduit à un recul de l'investissement et à un sévère ralentissement de la croissance. L'internationalisation croissante des économies qui s'en est suivie s'appuie sur un processus sans précédent historique de globalisation qui concerne chacun des trois circuits de capital. Il s'incarne en cette trinité inédite qui réunit le libre marché (*le marché mondial*), la libre circulation des capitaux (*le casino global*) et la globalisation de la production (*l'usine globale*)¹.

Cette internationalisation croissante de capital n'a pas été accompagnée – ou seulement de manière très timide – par une globalisation parallèle des régulations et des modes de gouvernance, car il n'existe aucune symétrie spontanée entre les évolutions économiques et les développements institutionnels. Certes, les projets de zones commerciales régionales et d'organismes supranationaux se sont multipliés sans pour autant obtenir le succès escompté, et la légitimité d'institutions comme la Banque Mondiale, le FMI et l'OMC est de plus en plus remise en cause. Ce diagnostic débouche sur deux questions : celle du destin des Etats-nations et celle de la formation d'un *ultra-impérialisme*.

La fin des Etats ?

On peut aborder la première question à partir de la « non-coïncidence territoriale croissante entre le capital en expansion et son Etat domestique » dont parlait Murray (1971). L'approfondissement de cette contradiction a conduit beaucoup de politiciens, de journalistes et de chercheurs à annoncer la mort, au moins virtuelle, de l'Etat. On peut parler ici d'une thèse « hyper-globaliste » selon laquelle « la globalisation définit une nouvelle époque de l'histoire humaine dans laquelle les Etats-nations traditionnels sont devenus des entités économiques artificielles, appelées à disparaître au sein de l'économie globale (...) Une telle approche de la globalisation privilégie le plus souvent la logique économique et, dans sa variante néo-libérale, célèbre l'émergence d'un marché mondial unifié et le principe de la concurrence globale comme les signes annonciateurs du progrès humain » (Held *et alii* 1999).

Cette idée selon laquelle les Etats pourraient tout simplement disparaître et laisser le fonctionnement du capitalisme au marché ne tient pas la route. Certes, l'Etat-nation est une forme historiquement spécifique d'organisation sociale du monde, mais il remplit un certain nombre de fonctions économiques indispensables à la reproduction du capitalisme. A son époque Murray énumérait les six fonctions suivantes : 1) garantie des droits de propriété ; 2) libéralisation économique ; 3) environnement économique ; 4) mise à disposition des moyens de production (travail, terre, capital, technologie, infrastructure) ; 5) intervention en faveur du consensus social ; 6) gestion des relations extérieures d'un système capitaliste. Il faudrait aujourd'hui ajouter au moins une fonction supplémentaire : 7) garantie de la stabilité du système bancaire (prêteur de dernier recours ; surveillance).

Le capital a besoin que ces fonctions soient prises en charge, mais ce n'est pas forcément au gouvernement national de le faire. Elles peuvent être assurées par des structures étatiques d'autres pays, par le capital lui-même en association éventuelle avec d'autres capitaux, ou encore par des institutions inter-étatiques coopérant entre elles. C'est de ce point de vue que l'on peut maintenant examiner la situation actuelle. Après l'effondrement du mur de Berlin et avec l'ouverture de la Chine au capital étranger, le point 6 n'est plus une préoccupation centrale à l'heure actuelle. Il en va sans doute de même pour le point 4, bien que la réduction tendancielle des dépenses publiques notamment pour l'éducation et le transport aura à plus

long terme des conséquences négatives sur la qualification des emplois, les infrastructures et le développement technologique. En ce qui concerne les points 1 et 2, l'internationalisation du capital depuis le début des années 80 lui a globalement permis de renforcer ses positions. Cependant le mécontentement croissant à l'égard de la globalisation, qui s'est traduit par l'impossibilité de mettre en œuvre l'Accord Multilatéral sur l'Investissement (AMI) et par les critiques croissantes à l'OMC, montrent que ce rapport de forces peut être contesté et qu'il n'a rien d'irréversible.

Les points 3 et 7 posent de sérieux problèmes, comme le montrent les débats récurrents sur le rôle et le fonctionnement du FMI et les tensions et conflits d'intérêt entre les Etats-Unis, l'Union européenne et le Japon à propos de la coordination des politiques monétaires et macro-économiques, ou de l'absence d'une telle coordination. L'observation de Murray selon laquelle « le processus d'internationalisation tend à accroître l'instabilité économique potentielle de l'économie mondiale en même temps qu'elle réduit la capacité des gouvernements nationaux à contrôler l'activité économique, même à l'intérieur de leurs propres frontières » semble encore plus vraie aujourd'hui.

Finalement, c'est l'absence de légitimité (le point 5) du fonctionnement actuel de l'économie globale qui représente l'une de ses principales faiblesses. Il y a trente ans, Mandel (1970) se référait à la *loi du développement inégal et combiné* pour montrer que l'impérialisme, « bien qu'il unifie l'économie mondiale en un marché mondial unique [il] ne constitue pas la société mondiale en un environnement capitaliste homogène (...) Il conserve et renforce à l'extrême les différences entre sociétés ». C'est encore plus vrai aujourd'hui. A peu près personne ne se risquerait à nier que les différenciations sociales ont augmenté *entre* pays et presque sans exception à *l'intérieur* des pays. Dans la mesure où cette divergence croissante dément le pronostic des avocats de la mondialisation, on voit que le consensus social que le capitalisme appelle de ses vœux est hors de sa portée.

Ainsi, à mesure que le capital s'internationalise, des fonctions étatiques essentielles ne sont aujourd'hui plus remplies, ni par des Etats-nations, ni par des institutions internationales ou par la coopération entre Etats. La perspective la plus plausible est celle d'une période prolongée de tâtonnements visant à redistribuer les responsabilités et les tâches entre les différents niveaux – national et international – et par conséquent assortie de conflits entre intérêts divergents. L'issue d'un tel processus n'est en aucun cas prédéterminé. Les Etats-nations ne sont donc pas appelés à disparaître, même si le statu quo actuel ne peut non plus se perpétuer. Les réorganisations régionales et globales à venir, ou déjà en cours comme l'intégration européenne, auront des implications significatives sur l'organisation des Etats.

Un ultra-impérialisme ?

Ceci nous conduit à la deuxième question : la concentration et la centralisation internationales du capital conduisent-elles à une redéfinition du rapport entre les Etats capitalistes dominants qui donnerait naissance à un *ultra-impérialisme* ou à un *super-impérialisme* ? Cette question n'est pas nouvelle. Elle a été discutée au début du vingtième siècle à propos de la nature de l'impérialisme, puis au début des années 70 dans une polémique sur l'évolution des rapports entre les Etats-Unis et l'Europe (Mandel 1972 ; Rowthorn 1971). Ce rappel devrait nous inciter à nous méfier des théorisations hâtives qui risquent d'être périmées avant d'être imprimées.

Pour Burbach et Robinson (1999) le processus « ouvert et inachevé » de la globalisation a d'ores et déjà conduit à une configuration où « pour la première fois dans l'histoire (...) on peut parler de transnationalisation du capital, d'un monde où les marchés sont vraiment globaux intégrés. La propriété du capital des grandes entreprises est également internationalisée, avec des actionnaires ou des institutions financières de diverses régions du monde en mesure de

déplacer leurs capitaux d'une société à l'autre, ou d'un pays à l'autre ». On peut discuter de savoir jusqu'à quel point c'est vrai², mais très de peu de chercheurs nierait de nos jours qu'il existe une tendance qui va dans cette direction, en dépit des obstacles qu'elle peut rencontrer.

Burbach et Robinson vont encore plus loin, en soutenant qu'une « classe capitaliste transnationale » est en train d'émerger. Robinson et Harris (2000) poussent jusqu'au bout cette logique en affirmant que des institutions telles que le FMI, la Banque Mondiale, l'OMC, le G7 et l'OCDE constituent « l'ébauche d'un appareil d'Etat transnational en formation »³. Dans la mesure où ils soulignent le rôle dominant du capital financier⁴ leur perspective évoque tout à fait celle de l'*ultra-impérialisme*, à savoir une configuration où « l'interpénétration internationale des capitaux est avancée au point où les divergences d'intérêts décisives, de nature économique, entre propriétaires de capitaux de diverses nationalités, ont complètement disparu » (Mandel 1972).

Ces auteurs raisonnent sur des tendances et soulignent les nombreuses contradictions et conflits d'intérêt qui peuvent s'y opposer⁵. Mais ils restent convaincus que la trajectoire de l'économie mondiale conduit à exclure d'autres configurations mondiales possibles. Il est pourtant permis de penser qu'un tel choix n'est pas justifié, et que les deux autres modèles possibles ne peuvent être exclus et qu'ils sont même tout aussi plausibles.

On peut d'abord examiner le scénario du *super-impérialisme*, autrement dit une configuration où « une grande puissance impérialiste unique détient une hégémonie telle que les autres Etats impérialistes perdent toute autonomie réelle à son égard et sont réduites au statut de puissances semi-coloniales mineures » (Mandel 1972). On pense ici au rôle de puissance hégémonique que pourraient jouer les Etats-Unis. Compte tenu du poids de leur économie, du rôle international du dollar, de leur domination renforcée par l'intermédiaire des marchés financiers et de leur prééminence militaire, il serait imprudent d'exclure cette possibilité.

Il en va de même d'un troisième modèle, celui de la poursuite de la *concurrence inter-impérialiste*, où « l'interpénétration internationale des capitaux est assez avancée pour qu'un nombre plus élevé de grandes puissances impérialistes indépendantes soit remplacé par un plus petit nombre de superpuissances impérialistes, mais elle est si fortement entravée par le développement inégal du capital que la constitution d'une communauté globale d'intérêts du capital échoue » (Mandel 1972). Une telle évolution ne peut être non plus exclue, compte tenu de la dynamique de l'intégration européenne, et des incertitudes quant aux prochains développements en Asie (un bloc autour du Japon ? quel rôle pour la Chine ?).

Pour conclure, l'accélération de l'internationalisation du capital depuis la fin de l'expansion d'après-guerre ne s'est pas accompagnée d'une internationalisation des fonctions étatiques. L'idée que les Etats-nations sont appelés à disparaître est donc erronée : les Etats ne meurent pas, ils changent. Mais cela ne veut pas dire que la situation actuelle est stable. La déconnexion entre la globalisation du capital et l'internationalisation timide des Etats et des fonctions étatiques est l'un des points faibles de l'économie mondiale, et les tentatives de restructuration sont donc inévitables. Mais dans la mesure où existent de nombreux conflits d'intérêt et des problèmes de la légitimité, les résultats ne sont pas prédéterminés : trois modèles – *Etat transnational*, *hégémonie des Etats-Unis* et poursuite de la *concurrence inter-impérialiste* – sont aujourd'hui également (im)probables.

Références

Achcar, Gilbert, « The strategic triad: The United States, Russia and China », *New Left Review* n° 228, 1998.

Burbach, Roger et Robinson, William, « The Fin de Siècle Debate: Globalization as Epochal Shift », *Science & Society* n° 1, 1999.

Chesnais, François, *La mondialisation du capital* (nouvelle édition augmentée), Paris, Syros, 1997a.

Chesnais, François, « L'émergence d'un régime d'accumulation mondial à dominante financière », *La Pensée*, 309, 1997b.

Friedman, Thomas, *The Lexus and the Olive Tree: Understanding Globalization*, New York, Farrar, Straus, Giroux, 1999.

Gowan Peter, *The Globalization Gamble: The Dollar/Wall Street Regime and Its Consequences*, London & New York, Verso, 1998.

Held, David, McGrew, Anthony, Goldblatt, David et Perraton, Jonathan, *Global Transformations. Politics, Economics and Culture*, Stanford, Stanford University Press, 1999.

Mandel, Ernest, « The Laws of Uneven Development », *New Left Review* n° 59, 1970.

Mandel, Ernest, *Late Capitalism*, Verso, 1972. Traduction française : *Le troisième âge du capitalisme*, Les Editions de la Passion, 1997.

Murray, Robin, « The Internationalization of Capital and the Nation-State », *New Left Review* n° 67, 1971.

Robinson, William et Harris, Jerry, « Towards A Global Ruling Class ? Globalization and the Transnational Capitalist Class », *Science & Society*, n° 1, 2000.

Rodrik, Dani, *Feasible Globalizations*, Harvard University, May 2002
<http://ksghome.harvard.edu/~drodrik.academic.ksg/Feasible.pdf>

Rowthorn, Bob, « Imperialism in the Seventies – Unity or Rivalry ? », *New Left Review* n° 69, 1971.

Ruigrok, Winfried et Van Tulder, Rob, *The Logic of International Restructuring*, London & New York, Routledge, 1995.

Van der Pijl, Kees, *Transnational Classes and International Relations*, London & New York, Routledge, 1998.

Went, Robert, *The Enigma of Globalization. A journey to a new stage of capitalism*, London & New York, Routledge, 2002.

¹ Pour une analyse approfondie, voir Went (2002).

² Voir Held *et alii* (1999), Ruigrok et van Tulder (1995).

³ Voir aussi Van der Pijl (1999).

⁴ Et à juste titre, de mon point de vue. Voir Chesnais (1997a, 1997b).

⁵ Robinson et Harris (2000) insistent notamment sur ce point essentiel : « aucune classe dirigeante émergente ne peut établir un nouvel ordre stable si elle ne dispose pas de mécanismes de légitimation et d'une base sociale ».

Militarisme et impérialisme : l'actualité du vingt et unième siècle

Claude Serfati

Les relations entre le militarisme, la guerre et le capitalisme retrouvent une nouvelle actualité en ce début de vingt-et-unième siècle. La « guerre sans limites », nouveau programme politique lancé par l'Administration Bush, marque un changement d'échelle dans le militarisme du capitalisme américain, et rappelle : plus que jamais, la mondialisation du capital et le militarisme apparaissent comme deux aspects de la domination impérialiste.

Militarisme, capital et technologie

Rosa Luxembourg rappelle que « *le militarisme a une fonction déterminée dans l'histoire du capital. Il accompagne toutes les phases historiques de l'accumulation* »¹. Ses analyses font ressortir ce qu'on appellerait aujourd'hui « l'historicité » de la relation du militarisme au capital et conservent leur pertinence aujourd'hui. Elle définit « *la phase impérialiste de l'accumulation [comme] phase de la concurrence mondiale du capital [qui] a le monde entier pour théâtre. Ici les méthodes employées sont la politique coloniale, le système des emprunts internationaux, la politique de la sphère d'intérêts, la guerre. La violence, l'escroquerie, le pillage se déploient ouvertement, sans masque* ». Contrairement à la « *théorie libérale bourgeoise [qui] sépare le domaine économique du capital de l'autre aspect, celui des coups de force considérés comme des incidents plus ou moins fortuits de la politique extérieure* » Rosa Luxembourg souligne de manière très actuelle que « *la violence politique est, elle aussi, l'instrument et le véhicule du processus économique ; la **dualité des aspects de l'accumulation recouvre un même phénomène organique, issu des conditions de la reproduction capitaliste*** » [souligné par moi]

Dans sa polémique contre Dühring, Engels analyse les relations entre le militarisme et le développement technologique du capitalisme. L'histoire montre que la conduite des guerres repose sur la production d'armes qui dépend elle-même de l'état de l'économie, plus précisément du développement industriel et technologique, car « *l'industrie reste l'industrie, qu'elle s'oriente vers la production ou la destruction d'objets* »². Engels note les changements radicaux qui surviennent lorsque le capitalisme est devenu dominant dans le monde. « *Le navire de guerre est non seulement un produit, mais en même temps un spécimen de la grande industrie moderne, une usine flottante* ». Pour lui, « *le militarisme domine et dévore l'Europe* », et cette formule trouvera une tragique confirmation dans la guerre que les impérialismes européens se livreront à partir de 1914.

La production d'armes n'est plus seulement une « *branche de l'industrie moderne* », elle s'est trouvée depuis la seconde guerre mondiale au cœur de trajectoires technologiques essentielles au mode de production (aéronautique et espace, électronique, nucléaire). Les dépenses militaires des Etats-Unis, mais aussi celles des autres pays impérialistes, sont restées au cours des cinq décennies suivantes à des niveaux extraordinairement élevés, au nom de la menace constituée par l'URSS. Dans ce pays, les sommes gigantesques consacrées à la défense ont consolidé la caste dirigeante et son existence parasitaire, en même temps qu'elles ont contribué à la saignée des ressources productives et financières.

Le fait saillant depuis la seconde guerre mondiale est un enracinement du système militaro-industriel dans l'économie et la société des Etats-Unis, qui n'a nullement été affaibli par la disparition de l'URSS et aborde au contraire, en ce début de siècle, une nouvelle étape de

consolidation. Ce renforcement du système militaro-industriel repose sur une conjonction de facteurs : une concentration industrielle et une liaison encore plus étroite des groupes de l'armement avec le capital financier, une hausse du budget militaire engagée par Clinton en 1999 et considérablement amplifiée par Bush, et une présence renforcée sur les technologies de l'information et de la communication (TIC). Ces technologies ont bénéficié de l'Initiative de Défense Stratégique de Reagan (la « guerre des étoiles ») ; elles jouent un rôle déterminant dans la « domination informationnelle » et la « guerre centrée sur les réseaux »³ qui sont les thèmes favoris des stratèges du Pentagone dans les années quatre-vingt-dix. La suprématie militaire et le contrôle sécuritaire permettent aux groupes de l'armement américains de conquérir une position centrale dans le développement des TIC, dominé dans les années quatre-vingt-dix par les firmes civiles (la prétendue « nouvelle économie » et son cortège de start-ups).

Les groupes de l'armement doivent également développer de nouveaux systèmes d'armes pour les armées de terre. La préparation de « guerres urbaines » (c'est l'expression employée par les experts du Pentagone) conduites par des soldats équipés d'armes hyper-sophistiquées relayant au sol l'action de l'aviation, occupe une place importante dans les budgets militaires. Il s'agit de conduire des guerres contre les populations des immenses agglomérations des pays du Sud (celles d'Amérique du Sud obsèdent les stratèges américains), et éventuellement contre les « classes dangereuses » des villes du Nord. On peut donc prévoir que l'influence majeure que les groupes de l'armement ont acquise au sein des institutions fédérales et étatiques depuis la seconde guerre mondiale, l'élargissement de l'« agenda de sécurité nationale » à des objectifs non militaires⁴ mais qui concernent de plus en plus d'aspects de la vie sociale et privée, accélèrent la formation d'un « système militaro-sécuritaire ». Celui-ci jouera dans les prochaines années un rôle bien plus important que celui du « complexe militaro-industriel » pendant la « guerre froide ».

L'impérialisme au vingt-et-unième siècle

La formation de ce système militaro-sécuritaire donne à l'Etat américain une puissance considérable. On est loin du déclin de la « forme Etat » de domination du capital, qui, selon Hardt et Negri, laisserait la place à un « Empire » au sein duquel le capital et le travail s'opposeraient sans médiation⁵. Pour maintenir sa domination, le capital ne peut se passer d'un appareil politique, dont les institutions (judiciaires, militaires, etc.) se sont constituées, renforcées et améliorées depuis deux siècles dans le cadre des Etats des pays capitalistes dominants. Le « capitalisme mondial », dans le sens donné par ces auteurs, n'existe pas. Le capital, en tant que rapport social, a certes une propension à transcender les frontières nationales et les autres barrières (formes d'organisation socio-politique par exemple). Le « *marché mondial est contenu dans la notion même de capital* » disait Marx, mais il s'agit là d'un processus marqué par des contradictions qui s'expriment dans les rivalités intercapitalistes et interimpérialistes ainsi que dans les crises. C'est pourquoi l'extension mondiale du capital à toujours pris et continue de prendre une physionomie indissociablement liée aux rapports de forces inter-étatiques et à leur cortège de violences.

La domination des Etats-Unis sur les autres pays impérialistes est évidente. C'est une raison qui rend improbable le déclenchement de guerres interimpérialistes comme celles qui ont eu lieu au vingtième siècle. L'intégration des capitaux transatlantiques, entre les Etats-Unis et une partie de l'Union Européenne, s'est poursuivie et a constitué un des traits distinctifs de la « mondialisation » de la fin du vingtième siècle. Les classes dominantes des Etats-Unis et de l'Union européenne sont, dans une certaine mesure, dans la situation que Marx décrivait à propos de la concurrence entre capitalistes : ils se comportent comme des « faux frères dans la

concurrence » mais comme une véritable « franc-maçonnerie » face aux ouvriers et devrait-on ajouter face aux peuples des pays soumis à leur domination⁶.

L'improbabilité de guerres entre les puissances capitalistes dominantes ne rend pas caduque la relation établie entre la guerre et l'impérialisme par le marxisme du début du vingtième siècle. Il suffit par exemple de penser à ce qui se passerait si la transformation capitaliste de la Chine sous le contrôle de la bureaucratie du PC chinois, au lieu d'accélérer les tendances centrifuges à l'œuvre dans ce pays, en venait à menacer les Etats-Unis sur le terrain de l'économie⁷. L'ultra-impérialisme qui permettrait au capital de dépasser ses contradictions, tel qu'il était imaginé par Kautsky, n'est sûrement pas à l'ordre du jour. La guerre conserve et accroît son rôle dans la phase actuelle de mondialisation du capital.

Mondialisation du capital et militarisme

La mondialisation du capital n'entraîne pas une expansion du capitalisme définie comme un élargissement de la reproduction de la valeur à l'échelle planétaire. Elle conduit plutôt à un accroissement des prédatons opérées par le capital, dont les « droits de propriété » (sur des actifs financiers) lui permettent de percevoir des revenus financiers aussi bien que de s'approprier les processus du vivant. « *On ne produit pas trop de subsistance proportionnellement à la population existante. On en produit trop peu pour satisfaire décentement et humainement la masse de la population* »⁸. C'est cette contradiction que la mondialisation du capital a porté à un niveau inégalé, écrasant la plupart des pays d'Afrique et emportant au cours de la décennie quatre-vingt-dix les pays « émergents » d'Asie et d'Amérique latine dans la crise.

L'Etat a toujours joué un rôle majeur dans ce processus d'expropriation des producteurs par le capital, non seulement dans la phase dite « d'accumulation primitive » mais également lors des conquêtes coloniales dont l'objectif était de soumettre les peuples et les territoires de la planète à la domination du capital. La violence des Etats est plus que jamais nécessaire aujourd'hui, aux antipodes des mystifications qui associent les « marchés » et le libre-échange à la paix et la démocratie. La mondialisation du capital s'accompagne d'un processus de marchandisation que l'on peut définir comme l'extension des espaces où le capital peut mettre en place ses droits de propriété. Telle est en effet la condition préalable à l'existence de « marchés », dont l'objectif et l'effet sont, d'une part, d'accroître la dépendance des producteurs en les rendant plus « libres », c'est-à-dire plus contraints de travailler pour le capital et, d'autre part, d'asservir de nouveaux groupes sociaux, en particulier dans les pays dominés. Ces espaces ne sont pas seulement des territoires géographiques, ce sont de nouveaux domaines d'appropriation privée, tels que la biosphère (marchés des permis de droits à polluer), les processus du vivant (brevets sur les semences, etc.) et de façon croissante les droits de propriété intellectuelle dont l'extension incessante par les tribunaux représente une sérieuse atteinte à la liberté des populations. Tous ces objectifs ne peuvent être atteints sans l'usage de la violence.

Les Etats-Unis se trouvent au centre de la mondialisation du capital. Le renforcement du militarisme observé au cours des années quatre-vingt-dix n'est pas un « supplément d'âme » qui s'ajouterait à un fonctionnement économique par ailleurs « prospère ». Mondialisation du capital et militarisme sont deux aspects d'un « *même phénomène organique* » comme dit Rosa Luxemburg, et c'est aux Etats-Unis qu'ils sont les plus interdépendants. La puissance politico-militaire a été un facteur déterminant dans les processus qui ont permis aux Etats-Unis, au cours des années quatre-vingt-dix et à un rythme accéléré après la crise des pays d'Asie (1997), de drainer vers ses places financières le capital argent en quête de placements dotés d'une forte « sécurité ».

Finalement, l'économie américaine a été atteinte par la récession en 2000⁹. Il n'est pas possible d'en analyser ici les mécanismes, mais l'important est de comprendre que si les Etats-Unis sont au cœur de la mondialisation du capital, ils sont également au cœur de ses contradictions, bien plus profondes que ne le mesurent les indicateurs utilisés pour qualifier une récession. Le développement rapide de ces contradictions a donné tort à ceux qui pensaient que les Etats-Unis américaine constituaient un « îlot de prospérité » dans l'océan des dévastations mondiales produites par la domination du capital financier (la « nouvelle économie »).

Les contradictions économiques sont amplifiées, et non réduites, par la mise en œuvre des programmes budgétaires décidés après le 11 septembre 2001 et pour lequel le terme de « guerre de classes » a été utilisé¹⁰. Dans ce contexte, la « guerre sans limites » engagée par l'Administration Bush est à mettre en relation avec la trajectoire du capitalisme depuis vingt ans. Cette politique exprime les intérêts d'une oligarchie financière, dont les bases matérielles reposent sur le pillage des ressources naturelles (au premier rang desquelles figure bien sur le pétrole) et sur le paiement de la dette perpétuelle, fut-ce au prix de la mise en danger physique et même de l'existence de classes sociales et de populations les plus vulnérables. Le contrôle que les Etats-Unis et les autres pays dominants – la « communauté internationale » – sont en train d'exercer à travers des formes de gestion directe, de mandat ou de protectorat, a, encore moins que les conquêtes coloniales des impérialismes du début du vingtième siècle, la prétention et la possibilité de stimuler le développement économique des pays dominés. L'heure est plutôt, comme le continent africain en donne l'exemple tragique depuis vingt ans, au démembrement des Etats des « pays du Sud », qui ne peuvent résister aux conséquences de la domination des impérialismes.

Les classes sociales dont l'existence repose sur un mode de domination sociale qui privilégie à ce point l'appropriation de la valeur créée par les producteurs, et encourage toujours plus la prédation rentière, ne peuvent qu'avoir des préoccupations de très court terme, sans égard pour les conséquences sociales et environnementales catastrophiques pour l'humanité. Elles ont besoin de gouvernements et d'institutions étatiques qui leur assurent la pleine jouissance et la sécurité de leurs droits de propriété. Plus le capital financier réussit à conforter et à étendre sa logique, et plus le besoin de la force armée grandit.

¹ Rosa Luxembourg, *L'accumulation du capital*, tome 2, Chapitre 32 « Le militarisme, champ d'action du capital », Editions François Maspero, 1969.

² Friedrich Engels, *Anti-Dühring*, Editions Sociales, 1973.

³ La supériorité militaire repose désormais sur l'efficacité des communications, la puissance des outils informatiques, la précision du guidage des armes, etc.

⁴ L'élargissement de la notion de « sécurité nationale » à la défense de la « mondialisation » était déjà présent sous Clinton, il a été conforté par l'Administration Bush.

⁵ Michael Hardt et Antonio Negri, *Empire*, Exils, 2000, p.293

⁶ Voir ma contribution « Une bourgeoisie mondiale pour un capital financier mondialisé ? » dans Séminaire d'Etudes Marxistes, *La bourgeoisie : classe dirigeante d'un nouveau capitalisme*, Syllepse, 2001

⁷ Une partie importante des programmes militaires américains (dont le système de défense antimissiles) est directement dirigé contre la Chine.

⁸ K. Marx, *Le Capital*, Livre 3, Tome 1, Chapitre 15, « les contradictions internes de la loi », page 270.

⁹ Selon les données du *Bureau of Economic Analysis*, le taux de rentabilité du capital des entreprises a commencé à baisser en 1997.

¹⁰ Titre du dossier consacré par *Business Week* (20 Janvier 2003) au programme de réduction d'impôts proposé par Bush.

Mondialisation et écologie : de l'impasse à l'ouverture

Jean-Marie Harribey

La fin du XX^e siècle a vu le capitalisme accélérer sa financiarisation issue de la libéralisation de la circulation des capitaux et de la dérégulation menée par les Etats et les institutions internationales. Les politiques néo-libérales ont été engagées pour tenter de sortir de la crise de rentabilité qui avait éclaté à la fin des années 1960. Désigné par le vocable de mondialisation, ce processus de financiarisation donnant un nouvel élan à la concentration du capital a été facilité par un rapport de forces globalement favorable aux classes bourgeoises qui ont réussi à imposer partout aux salariés une précarisation de leurs conditions de travail.

Au cours de la même période sont apparus les signes d'une crise écologique risquant de remettre en cause les conditions mêmes de la vie sur la planète Terre. Cette crise revêt trois aspects qui se renforcent mutuellement. En premier lieu, le développement économique épuise inexorablement bon nombre de ressources naturelles. Les ressources énergétiques d'origine fossile disparaîtront dans quelques décennies sans que soit véritablement mis en œuvre un programme, autre que nucléaire, s'orientant vers les énergies renouvelables. Les ressources halieutiques sont également menacées par des ponctions trop abondantes. L'eau devient une denrée rare dans les zones où l'irrigation la détourne pour des productions qui en sont trop gourmandes. Les forêts tropicales se réduisent peu à peu, de même que la diversité biologique. En second lieu, les pollutions se multiplient au point de rendre l'air irrespirable dans les villes et l'eau imbuvable dans les régions où se pratiquent l'agriculture et l'élevage intensifs. Les marées noires déferlent désormais à intervalles presque aussi réguliers que les mouvements imposés par l'attraction de la lune et du soleil sur les océans. En troisième lieu, le réchauffement climatique dû au renforcement de l'effet de serre, lui-même lié aux rejets de gaz par les activités agricoles, industrielles et de transport, est maintenant certain. Elévation du niveau des océans, disparition de zones côtières, perturbations des régimes de pluie et des courants océaniques, désertification et sécheresse d'un côté et inondations de l'autre en seront les conséquences d'ici la fin du XXI^e siècle. Il est à craindre que, dans un premier temps, des fractions entières de la population mondiale – les plus pauvres – soient littéralement sacrifiées et qu'ensuite la survie de l'humanité entière soit en jeu.

La conjonction de la crise sociale et de la crise écologique n'est pas due au hasard. Elles renvoient toutes les deux aux contradictions d'un système qui bute d'une part sur la difficulté de faire produire et réaliser de la plus-value à une échelle toujours plus vaste et d'autre part sur les limites matérielles naturelles qu'il lui faudrait sans cesse repousser pour garantir une accumulation du capital infinie. Ces contradictions sont fortes puisqu'elles sont autant de contraintes – nouvelles par leur ampleur et leur simultanéité – pesant sur les conditions de reproduction du capitalisme, mais elles n'annoncent pas pour autant l'ultime crise de celui-ci. D'ailleurs, la mondialisation peut être considérée comme le redéploiement opéré par le capitalisme pour surmonter ses contradictions actuelles : il s'agit pour lui d'étendre la sphère marchande en intégrant toutes les forces productives du monde dans un marché unique.

Le pari insensé de la substituabilité

En l'état actuel de la production et de la consommation très inégalement réparties dans le monde, nous dépassons de 20 % la surface biologiquement productive dont nous disposons pour ne pas dégrader irrémédiablement la planète. Si la consommation moyenne occidentale était étendue à tous les habitants de la terre, elle nécessiterait plusieurs planètes. Comme il est hors de question d'exclure une fraction de l'humanité de la Terre, le mode de vie du Nord

développé est insoutenable à long terme.

Les économistes libéraux rétorquent que, si l'on utilise les rentes de rareté ajoutées aux prix de marché pour investir dans du capital de substitution, le progrès technique permettra toujours de remplacer les ressources épuisées. En pariant sur la substituabilité entre éléments techniques et naturels, les libéraux nient toute complémentarité et ignorent la notion de facteur limitant qui signifie que lorsqu'un élément essentiel manque à un ensemble, c'est ce dernier qui ne peut exister.

Face aux catastrophes écologiques, l'autre parade des défenseurs du capitalisme consiste à analyser ces effets pervers du développement comme des dysfonctionnements du marché qu'il faut corriger. Les économistes parlent à leur propos d'externalités négatives dont l'origine est attribuée par les libéraux à l'absence de droits de propriété sur les biens naturels et donc à l'impossibilité de leur affecter un prix de marché traduisant leur rareté relative ou de calculer leur coût en travail puisque ces biens ne sont pas produits par l'homme.

Au lieu de voir dans ces externalités le signe d'une incomplétude radicale du marché, les idéologues du système suggèrent une fuite en avant : « internaliser » par le marché les externalités du marché, réduire l'utilité des ressources naturelles et de l'environnement à une dimension monétaire et parier sur la possibilité de toujours substituer des artefacts aux ressources épuisées grâce au progrès technique. Ils croient ainsi pouvoir donner une assise à un développement qui durerait perpétuellement.

L'internalisation

Deux procédures d'internalisation peuvent être utilisées. La première est la tarification : on ajoute au prix de marché une écotaxe correspondant au coût de la dégradation laissée à la charge de la collectivité en cas de laisser-faire. Le double avantage de l'écotaxe est d'inciter au respect de l'environnement et de dégager des ressources fiscales. Mais ses défauts sont multiples. Elle suppose calculable le coût réel de la pollution pour la collectivité. Elle suppose que soit connu le seuil de pollution à ne pas dépasser. L'écotaxe n'intervient en tant que pénalité monétaire qu'une fois le seuil d'auto-épuration des écosystèmes franchi, ne parvenant pas à empêcher le rabaissement inexorable de ce seuil. Aussi, le principe du pollueur-payeur risque de se transformer en son inverse : payeur-pollueur, c'est-à-dire le payeur ayant le droit de polluer.

La deuxième procédure possible d'internalisation est précisément l'instauration de droits de polluer. Cette fois-ci, la défaillance du marché est contournée par l'attribution de droits de propriété sur l'environnement pour une durée déterminée. C'est ce mécanisme que prévoit de mettre en œuvre le protocole de Kyoto signé en 1997 et entériné à Marrakech en 2001 pour réduire de 5,2 % les émissions de gaz à effet de serre en 2012 par rapport au niveau de 1990. Ce protocole pose trois séries de problèmes.

1) plusieurs pays gros pollueurs (dont les Etats-Unis émettant 25 % de la totalité des gaz à effet de serre dans le monde) refusent encore de ratifier ce protocole ; 2) même si l'objectif fixé à Kyoto était atteint, cela ne représenterait que 3 % des efforts à accomplir pour éviter le réchauffement climatique. On situe le seuil critique d'émission d'équivalent-carbone à 500 kg par habitant et par an. Or tous les pays développés se situent bien au-delà, Etats-Unis en tête avec 5500 kg ; 3) le mode d'attribution initiale des permis d'émission (en fonction des pollutions rejetées ou en fonction de la population) n'est pas décidé. Cette lacune témoigne de l'absurdité de la notion de « marché » à propos des droits de polluer. Même si un échange de permis

d'émissions s'installe dans l'avenir, il ne pourra pas exister sans autorité internationale chargée de réguler et sanctionner son déroulement. De plus, ce pseudo-marché sera un instrument de répartition au plus offrant des droits d'usage de l'environnement alors qu'il conviendrait de l'organiser sur des bases politiques au moment où les pays émergents connaissent une dégradation considérable de leur environnement.

La réduction de la nature à une dimension monétaire

La rationalité sous-jacente au raisonnement libéral est simple : il vaut mieux lutter contre la pollution là où cela coûte le moins cher, l'échange de permis d'émission se déroulant jusqu'à ce que le coût marginal d'un droit à polluer égale celui des mesures de dépollution, ou bien jusqu'à ce que le coût marginal de la pollution pour le pollué égale le profit marginal du pollueur s'il s'agit d'un échange entre la victime et l'auteur de la pollution. Tel est le principe du « théorème » de Coase, sans que personne ne s'interroge un instant sur l'existence ou non des bases d'un calcul de coût.

Il n'est pas possible de donner une évaluation monétaire aux éléments naturels qui ne sont pas produits. Seuls peuvent être calculés le coût de production occasionné par leur exploitation économique et le coût de production entraîné par la restauration après dégâts. La nature n'a donc pas de valeur économique intrinsèque. Sa « valeur » relève d'un autre registre que l'économique (Harribey 1997, 1998, 2002). L'une des raisons principales de l'incommensurabilité des biens naturels et des biens économiques tient dans la non équivalence du temps biologique et du temps économique. Les processus de constitution et d'évolution des écosystèmes échappent à tout horizon humain. En économie, le taux d'actualisation est le moyen d'intégrer le temps dans le calcul en exprimant la préférence du présent au futur. Appliquée à la gestion des éléments naturels, la notion d'actualisation attribue à ceux-ci une valeur future inférieure à leur valeur actuelle : l'intérêt des générations à venir qui les utiliseront est donc sacrifié.

Le développement durable du capitalisme ?

Tous les pays membres de l'ONU ont adhéré au développement soutenable ou durable, « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » (CMED 1987). Il doit concilier trois impératifs : d'ordre économique, celui de la croissance, d'ordre social, celui de la réduction de la pauvreté, et d'ordre écologique, celui de la préservation des écosystèmes. Leur ordre de présentation n'est pas neutre : la poursuite de la croissance économique est considérée comme une condition nécessaire de la réussite des deux autres en tout temps et en tout lieu.

Le concept de développement durable est donc ambigu. Fondé au départ sur l'idée que le développement se différencie de la croissance par des améliorations qualitatives en termes de bien-être humain, il aboutit à faire de la croissance la condition *sine qua non* permanente de la soutenabilité. Entérinant cette conception, la plupart des documents des institutions internationales parlent indifféremment de développement durable ou de croissance durable (Banque mondiale 2002).

On pourrait s'insurger contre cet amalgame. Mais plus réaliste est de voir dans ce glissement la conséquence d'une erreur méthodologique présente au cœur des théories du développement depuis leur origine, quelle que soit leur orientation idéologique. La distinction classique entre croissance et développement est sans objet si, d'une part, la première a besoin pour se perpétuer des éléments qualitatifs (il lui faut des individus alphabétisés, en bonne santé, etc.) qui définissent le second, et si, d'autre part, elle contribue à long terme à les améliorer. Dès

lors, progrès et dégâts sont indissociables de la croissance-développement, ces deux derniers concepts étant eux-mêmes indiscernables.

Il faut comprendre l'insistance des partisans du développement durable au sein des institutions et des grandes entreprises à faire la promotion d'une croissance durable comme une profession de foi en faveur de la base de l'accumulation du capital qui ne peut se passer d'elle. Une stratégie anticapitaliste devra donc déconstruire le développement – et la croissance qui lui est inextricablement liée – pour le reconstruire sur des bases radicalement différentes : s'orienter vers une société plus respectueuse des êtres humains, plus économe des ressources naturelles, plus frugale peut-être et donc moins grosse – ou obèse – de PIB, mais plus riche en temps libéré. Mais il ne s'agit plus seulement d'économie puisque celle-ci est repensée dans le cadre de rapports sociaux qui auraient dépassé ceux du capitalisme. Plus encore, la société s'insérerait elle-même dans la biosphère.

Pour un développement économique non durable

Comme l'a montré Georgescu-Roegen (1995), un développement infini est impossible dans un monde fini. De ce fait, doit s'imposer à nous le principe de « responsabilité » (Jonas 1979). Contre ce pessimisme, Passet (1996) estime que, dans la mesure où la Terre est un système ouvert sur l'énergie solaire, un processus de destruction-crétion-complexification peut nous éloigner de l'entropie. Selon lui, la croissance économique n'exigerait plus autant de ressources naturelles parce qu'elle serait majoritairement composée de services. Certes, la production de services augmente relativement aux productions agricole et industrielle, mais ces dernières continuent de croître absolument, faisant plus que compenser la baisse de l'intensité d'une unité de produit en ressources.

On ne peut se satisfaire du consensus mou qui entoure le concept de développement durable. Soit celui-ci n'est possible que pour une minorité de plus en plus restreinte, soit il n'est possible pour personne dès qu'on veut l'étendre à tous. Dans le premier cas, il est explosif socialement ; dans le second, il l'est écologiquement. On ne peut pour autant abandonner la perspective d'une augmentation de la production pour tous les affamés de la terre. La posture du refus du développement (Latouche 2001) sans distinguer le cas des nantis et celui des crève-la faim n'est donc pas plus acceptable. Il reste à réfléchir alors à un développement différencié *dans son objet, dans l'espace et dans le temps* afin d'établir des priorités en fonction des besoins et de la qualité des productions, et permettre la croissance pour les plus pauvres et la décélération de celle-ci pour les plus riches.

La mutation décisive apportée par le capitalisme est d'avoir aboli les frontières. Il nous laisse une voie étroite pour concilier un nouvel universalisme des droits et l'autonomie de chaque peuple, notamment en matière agro-alimentaire et culturelle. Les dettes sociale et écologique accumulées du Nord sur le Sud au cours des derniers siècles justifient pleinement que, d'une part, on annule la dette financière récente du Sud sur le Nord qui n'a grossi qu'à cause de la crise du système financier mondial, et que, d'autre part, on organise des transferts de techniques pour favoriser au Sud le développement non polluant dont il a besoin pendant un temps.

Références

Banque mondiale, *Qualité de la croissance*, Bruxelles, De Boek Université, 2002.

CMED, Commission Mondiale de l'Environnement et du Développement, Rapport Brundtland, *Notre avenir à tous*, Montréal, Fleuve, 1987.

Georgescu-Roegen, Nicholas, *La décroissance : Entropie-Ecologie-Economie*, Paris, Sang de la terre, 1995.

Harribey, Jean-Marie, *L'économie économe, Le développement soutenable par la réduction du temps de travail*, Paris, L'Harmattan, 1997.

Harribey, Jean-Marie, *Le développement soutenable*, Paris, Economica, 1998.

Harribey, Jean-Marie, *La démence sénile du capital, Fragments d'économie critique*, Bègles, Ed. du Passant, 2002.

Jonas, Hans, *Le principe responsabilité, Une éthique pour la civilisation technologique*, 1979, Paris, Ed. du Cerf, 1990.

Latouche, Serge, « En finir une fois pour toutes avec le développement », *Le Monde diplomatique*, mai 2001.

Passet, René, *L'économie et le vivant*, Paris, Economica, 1996.

L'oppression des femmes dans la mondialisation

Stéphanie Treillet

L'existence de l'oppression des femmes est bien antérieure non seulement à la mondialisation, mais également au capitalisme. De plus, en raison de ses caractéristiques spécifiques, les conséquences que la mondialisation exerce sur elle ne sont pas données d'avance ni unilatérales. En effet, la mondialisation libérale se traduit par une extension inégale et différenciée, au Nord et au Sud, des rapports capitalistes de production, et les femmes sont aujourd'hui au cœur de ce processus. Pour appréhender cette complexité, il faut revenir sur la spécificité de l'oppression de genre, et sur ses modalités particulières d'articulation avec le mode de production capitaliste.

Une oppression transversale à tous les rapports sociaux

L'oppression de genre est transversale à toutes les autres formes de domination et d'exploitation dans les sociétés humaines. Elle dépasse en particulier les oppositions de classe ; mais elle traverse également toutes les réalités sociales collectives (partis politiques, syndicats, associations), ou communautaires (ethniques, nationales, religieuses, locales). De plus, elle est étroitement imbriquée à la sphère du privé, de l'individuel et du quotidien, ce qui rend la prise de conscience de son existence et a fortiori l'émergence d'un processus collectif d'émancipation, particulièrement difficile. Enfin, c'est une oppression socialement construite, qui produit une représentation idéologique de différences le plus souvent naturalisées, renvoyées à la sphère biologique ou à la psychologie.

Par ailleurs, l'oppression de genre, si elle n'est pas apparue avec la propriété privée des moyens de production¹ ni avec le capitalisme, s'est articulée de façon dynamique avec les différentes étapes de celui-ci : le capitalisme impliquant une séparation croissante des producteurs par rapport aux moyens de production, et une séparation des sphères de production des marchandises et de la reproduction de la force de travail, c'est à lui qu'on doit l'invention du « travail domestique » sous la forme qu'on connaît aujourd'hui, avec son assignation prioritaire voire exclusive aux femmes.

C'est donc en tant qu'étape particulière du capitalisme que la mondialisation libérale doit être examinée dans ses relations avec l'oppression de genre.

En provoquant, à une allure jamais rencontrée jusqu'alors dans l'histoire, à la fois l'extension à marche forcée des rapports de production capitalistes et la déstabilisation des anciennes hiérarchies, notamment dans les pays dominés, le mode de production capitaliste se met lui-même sans cesse en danger. Ceci est encore plus vrai si on prend en compte la division sexuelle et sociale du travail qui fonde l'oppression de genre : le mode de production capitaliste tire parti de la gratuité de la reproduction de la force de travail pour augmenter le taux de plus-value, mais il a en même temps un besoin vital de disposer d'une armée de réserve, de pouvoir à tout moment étendre massivement la salarisation. On peut affirmer, avec Hirata et Le Doaré (1998) que « *la constitution d'un marché du travail flexible, au niveau international, où les femmes occupent une position stratégique par leur insertion tant dans le salariat que dans l'informalité est à l'ordre du jour* ». La question des conséquences de la mondialisation sur l'oppression des femmes est au cœur de cette contradiction. On peut donc faire, **simultanément**, les constats suivants :

1) parce qu'il existe une division sexuelle et sociale du travail, les conséquences de la

mondialisation libérale sur les hommes et les femmes ne sont pas les mêmes ;

2) dans le même temps, on ne peut pas imputer directement à la mondialisation libérale tous les cas d'aggravation de l'oppression des femmes dans le monde aujourd'hui, dont certains ont des causes beaucoup plus complexes et souvent plus anciennes ;

3) enfin, par sa nature même, la mondialisation libérale bouleverse et déstabilise les rapports sociaux antérieurs et les formes traditionnelles de domination.

Il faut bien comprendre que c'est dans un même processus contradictoire et dialectique que ces tendances se déploient.

Libéralisation et ajustement structurel : des inégalités accrues

La mondialisation libérale – et les politiques économiques qui la relaient – contribue à aggraver la surexploitation et l'oppression des femmes, dans la plupart des cas. On assiste dans le monde entier à une féminisation de la pauvreté : au Nord, les femmes forment la majorité des travailleurs pauvres, en situation de sous-emploi, à qui leur salaire ne permet pas de survivre. Cette situation, déjà ancienne dans les pays anglo-saxons, est apparue depuis plusieurs années en France avec l'extension du temps partiel, très majoritairement féminin. Les femmes forment également, à tous les âges et à tous les niveaux de qualification, l'essentiel des chômeurs.

Elles sont également les premières touchées par les stratégies d'ajustement structurel et de libéralisation des économies, et ce à plusieurs titres. Elles le sont comme principales responsables de la reproduction de la force de travail, dont la socialisation partielle est au cœur des attaques : suppression des crèches dans les pays de l'Est, privatisation des écoles et des systèmes de santé au Sud, dégradation et renchérissement de tous les services auparavant publics, comme l'accès à l'eau courante, à l'électricité, aux transports en communs, suppression des subventions aux produits de première nécessité. Les femmes sont les premières à payer toutes ces évolutions d'une dégradation de leurs conditions de vie et d'un alourdissement considérable de leur charge de travail gratuit. Elles subissent aussi les conséquences de leur position subordonnée dans la famille : lorsque dans les pays du Tiers Monde l'éducation ou les soins médicaux deviennent payants, ce sont les filles qui sont d'abord retirées de l'école, ou privées de soins et de vaccination.

Elles sont également touchées en raison de leur place spécifique sur le marché du travail : les licenciements dans le secteur public, l'éducation, la santé, l'administration, suppriment un grand nombre d'emplois qu'elles occupaient.

Elles sont enfin défavorisées en raison de la discrimination systématique qui pèse sur elles dans l'accès aux moyens de production agricoles : terre, crédit, formation. Le recul des cultures vivrières face aux cultures d'exportation représente pour les femmes une catastrophe : menace pour la sécurité alimentaire, pour l'accès à la terre (elles sont repoussées par les hommes vers des terres toujours moins fertiles), alourdissement consécutif de leur charge de travail à la fois sur les terres dont elles ont l'usufruit et parfois sur celles de leurs maris, notamment en Afrique subsaharienne (Bisilliat 1998). D'une manière plus générale, dans toutes les régions rurales du Tiers Monde, leur position subordonnée dans la division sociale du travail agricole fait que la modernisation capitaliste de l'agriculture se traduit par une dégradation de leur situation, que se soit en terme d'accès à la terre ou à l'emploi, de revenu, de charge de travail et de maîtrise sur celui-ci (Agarwal 1985).

Enfin, l'extension à l'échelle mondiale des rapports marchands renforce le système

prostitutionnel et les trafics d'êtres humains (nouvelles formes d'esclavage), dont les femmes sont bien sûr les premières victimes.

Des évolutions contradictoires

Le caractère contradictoire des relations entre mondialisation et oppression des femmes apparaît plus nettement dans les économies du Tiers Monde. En effet, au-delà de la diversité des sociétés et des situations, on peut noter que les bouleversements dus à la mondialisation sont intervenus à la suite de stratégies de développement qui, dans les années 1950 à 1970, ignoraient totalement la place des femmes, notamment dans l'agriculture où les projets de formation ou les réformes agraires ne s'adressaient qu'aux « chefs de famille ». Ces évolutions contribuent également à déstabiliser des structures sociales qui, loin de représenter un état « originel » des sociétés, dans la mesure où elles avaient été largement transformées par la colonisation et refaçonnées par le capitalisme, n'en utilisaient pas moins l'argument de la tradition pour justifier différentes formes de maintien de la subordination des femmes dans la famille, la communauté, etc.

Presque partout, on constate une augmentation du taux d'activité des femmes depuis trente ans, y compris dans des régions du Tiers Monde où il était traditionnellement faible comme l'Afrique du Nord (Talahite 1998). Cette croissance du taux d'activité, aussi bien dans le salariat que dans le secteur informel, suit assez largement les flux d'investissements directs étrangers orientés vers les industries d'exportation (Treillet 1999). Plusieurs études, notamment celle réalisée par le Gedisst² sur les « paradoxes de la mondialisation » ont pu constater une augmentation des opportunités d'emplois salariés (industriels) qualifiés pour les femmes dans certains pays d'Asie ou d'Amérique latine (Hirata, Le Doaré 1998). Mais « *cette nouvelle réalité est contradictoire* » : même dans les emplois liés aux nouvelles technologies (informatique, électronique) et qui ne se limitent pas aux activités d'assemblage, « *les femmes se voient confier les pires services de l'entretien* ». La libéralisation commerciale dans différents pays, notamment en Amérique latine, a provoqué la faillite de nombreuses industries qui étaient auparavant protégées par les barrières douanières et qui employaient surtout des hommes, alors même que les industries de main-d'œuvre pour l'exportation ont d'abord embauché des femmes. Les salariées dans ces industries cumulent tous les aspects de la pire surexploitation : absence de droit du travail et de liberté syndicale, horaires très lourds et flexibles, conditions de travail insalubres et souvent dangereuses, sans compter les violences sexistes, le harcèlement, les contrôles exercés sur leur vie privée...

On observe aussi des effets contradictoires de l'extension des droits de propriété individuelle pour la terre (en Afrique, au Mexique avec réforme de l'*ejido*³ (Katz 1999)). En effet, cette évolution, dont on a vu plus haut les conséquences globalement négatives, remet parfois en cause certains droits propres des femmes qui étaient garantis par la coutume, mais toujours subordonnés au bon vouloir des hommes ou des autorités communautaires masculines.

On retrouve le même aspect contradictoire dans les situations de crise économique et sociale : ainsi une étude des conséquences de la crise asiatique de 1997-98 aux Philippines (Lim 2000) montre que celle-ci s'est traduite par un appauvrissement général de la population, un alourdissement des heures de travail payé et non payé des femmes supérieur à celui des hommes et une augmentation du nombre de femmes travaillant dans le secteur informel ; mais également une augmentation du chômage des hommes plus rapide que celui des femmes, en raison même de la ségrégation sur le marché du travail qui sur-représente les femmes dans le secteur informel et les emplois de service ou de commerce, moins touchés par la crise.

Parfois au contraire les femmes sont les premières à subir dans leurs emplois un retournement de la croissance. L'industrie de la confection aux Philippines a ainsi subi les conséquences de la suppression des quotas d'importation par l'OMC. Dans bien des cas, l'évolution des industries d'exportations, notamment électroniques, conduit à une éviction des femmes : les unités de production deviennent plus intensives en capital et en technologie, et commencent à embaucher de préférence des hommes.

Enfin, il arrive que le capital transnational tire parti des traditions : c'est ce qu'on observe avec la croissance très importante, ces dernières années, de la sous-traitance qui développe le travail à domicile, ce qui est censé permettre aux femmes d'assumer simultanément « leurs » tâches ménagères et éducatives en l'absence de crèches ou même d'écoles, et dans les pays où existe une tradition d'enfermement, comme en Asie du Sud, assure une conciliation de l'ordre capitaliste et de l'ordre patriarcal chargé lui-même d'assurer la discipline industrielle.

Des potentialités de luttes

En dépit de tout cela, les éléments d'instabilité introduits par la mondialisation peuvent contribuer à faire évoluer le statut des femmes dans la famille, même de façon limitée. De nombreux exemples montrent que c'est le cas en Amérique latine lorsqu'elles sont les seules dans un ménage à conserver un travail rémunéré. En Inde, l'expansion de l'industrie de la chaussure dans une ville du Tamil Nadu depuis les années 1980, avec le recrutement d'une main-d'œuvre féminine jeune importante, conduit à des bouleversement par rapport aux traditions : mixité au travail et brassage social qui remet en cause la division en castes, liberté plus grande de circulation dans l'espace public pour les jeunes filles qui parviennent ainsi à retarder l'âge de leur mariage, voire à ne plus le considérer comme un avenir inéluctable (Venou 1999).

Mais surtout, l'entrée massive des femmes dans le salariat, même flexible, même précaire, et plus généralement dans activité économique rémunérée hors de l'espace domestique, leur ouvre, dans ces conditions, extrêmement difficile, la possibilité de commencer à s'organiser, à faire reconnaître leurs droits comme femmes travailleuses. Ainsi, alors même que les firmes multinationales comptent sur l'extension de la sous-traitance et du travail à domicile pour intensifier la surexploitation des travailleuses, en Inde depuis le début des années 1970 l'Association des travailleuses indépendantes (SEWA) s'efforce de les organiser et de leur faire reconnaître le statut de salariées (Verschuur 2000). Dans les *maquiladoras* mexicaines, les salariées participent à la lutte pour un syndicalisme indépendant. (Valadez 1998).

Deux écueils sont donc à éviter pour appréhender l'évolution de l'oppression des femmes dans la mondialisation : d'un côté y voir une sorte de progrès linéaire et inconditionnel pour les femmes ; c'est ce que fait la Banque mondiale qui instrumentalise la perspective de genre dans une optique libérale (la mondialisation offrant davantage d'opportunités à l'individu) – tout en continuant à compter sur le travail gratuit des femmes pour adoucir les effets les plus brutaux de l'ajustement structurel. D'un autre côté, au nom de la lutte contre l'impérialisme et la marchandisation du monde, envisager avec nostalgie des sociétés traditionnelles mythifiées, en occultant leur dimension fondamentalement oppressive pour les femmes⁴. Pour sortir de ce dilemme, il faut envisager les luttes des femmes comme partie prenante à tous les niveaux des luttes contre la mondialisation libérale.

Références

Agarwal Bina, « Women and Techological Change in Agriculture : The Asian and African

Experience » (A. Iftikhr Ahme, (dir.), *Technology and Rural Women*, London, George Allen & Unwin, 1985), extraits parus sous le titre « Les femmes et la modernisation de l'agriculture en Asie et en Afrique », *Cahiers genre et développement*, n° 2, Paris-Genève, 2001.

Bisiliat Jeanne, « Les logiques d'un refus. Les femmes rurales africaines et les politiques d'ajustement structurel », *Cahiers du Gedisst*, n° 21, 1998.

Evers Barbara et Walters Bernard, « Extra-Household Factors and Women Farmers Supply Response in Sub-Saharan Africa, *World development*, vol 28-7, 2000.

Hirata, Helena et Le Doaré Hélène, « Les paradoxes de la mondialisation, *Cahiers du Gedisst*, n°21, 1998.

Katz Elizabeth, *Gender and Ejido Reform*, Draft Report prepared for the World Bank Ejido Study, 21 janvier 2003.

Lim Y. Joseph, « The effect of East Asian crisis on the employment of women and men : the Philippine case », *World development*, vol 28-7, 2000.

Talahite Fatiha, « L'emploi des femmes au Maghreb. De l'ajustement structurel au post-ajustement. », *Cahiers du Gedisst*, n° 21, 1998.

Trat Josette, « Engels et l'émancipation des femmes », *Friedrich Engels, savant et révolutionnaire*, Labica Georges et Delbraccio Mireille (dir.), Actuel Marx/Confrontation, PUF, 1997.

Treillet Stéphanie, « La régression du salariat : mythe ou réalité ? Le cas des pays de la périphérie. », *Le Triangle infernal, Crise mondialisation, financiarisation*, Dumenil Gérard et Levy Dominique (dir.), Actuel Marx/Confrontation, PUF, 1999.

Valadez Carmen, « L'ALENA et les travailleuses de la sous-traitance industrielle (*maquiladoras*) », *Alternatives Sud, Rapports de genre et mondialisation des marchés*, CETRI-L'Harmattan, 1998, vol. 5, n° 4.

Venou Fabienne, « Nouvelles configurations économiques et hiérarchiques », *Journal des anthropologues* n°77-78, 1999, reproduit sous le titre « Le mariage à l'épreuve du travail en usine : ouvrières de l'industrie de la chaussure en Inde du Sud », *Cahiers genre et développement*, n° 2, Paris-Genève, 2001.

Verschuur Christine, « L'association des travailleuses indépendantes (SEWA et les travailleuses à domiciles » (adaptation du texte : « Reader's Kit on Gender, Poverty an Employment », Genève, 2000, OIT), *Cahiers genre et développement*, n° 2, Paris-Genève, 2001.

¹ Voir à ce sujet « Engels et l'émancipation des femmes », analyse par Josette Trat (1997) de l'ouvrage de Engels *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat*, et les débats à ce sujet.

² Groupe d'étude sur la division sociale et sexuelle du travail, laboratoire du CNRS.

³ Exploitation communautaire des terres, datant de la révolution et remise en cause par la réforme de l'article 27 de la Constitution, qui, au début de la décennie 1990, remet ces terres sur le marché.

⁴ C'est l'idée récurrente qu'on trouve dans toutes les théories du « refus du développement » (Latouche 2001).

La discipline de la dette

Eric Toussaint

Quand a éclaté en 1982 la crise de la dette, au Mexique puis dans d'autres pays d'Amérique latine, les créanciers se sont rendu compte de l'impasse dans laquelle ils se trouvaient et le système financier mondial a vacillé. Les nombreux prêts consentis par les banques du Nord les mettaient en danger. Le FMI est intervenu, par décision des gouvernements des pays capitalistes les plus industrialisés : il a prêté pour permettre aux pays en crise de faire face aux remboursements. Très vite, les pays riches, emmenés par les Etats-Unis, ont pris également une série d'initiatives pour empêcher la création d'un front des pays endettés, la pire de leurs craintes. En préalable à toute discussion, ils ont imposé que les négociations avec les pays endettés se fassent au cas par cas, pour isoler chaque pays débiteur et rester en position de force.

Du côté des créanciers, c'était l'union sacrée. A la Banque mondiale et au FMI, règne un système où les droits de vote sont proportionnels à la quote-part financière apportée par chaque pays (ce qui revient à 1 \$ = 1 voix), les pays riches y ont donc eu une majorité confortable pour imposer leurs vues. Les Etats créanciers sont également regroupés au sein du Club de Paris pour rééchelonner la part bilatérale de la dette extérieure des Etats ayant des difficultés de paiement. Enfin, les banques des pays les plus industrialisés se réunissent au sein du Club de Londres travaillant de la même manière pour ce qui concerne la dette souveraine des Etats.

FMI : pompier pyromane

Dès qu'un pays se voit contraint de stopper ses remboursements, le FMI arrive en pompier financier. Mais un drôle de pompier, exacerbant le vice des pyromanes, via les plans d'ajustement structurel (PAS). Pris dans la spirale de la dette, les pays en développement (PED) n'ont bien souvent d'autre recours que de s'endetter de nouveau pour rembourser. Les prêteurs éventuels demandent au FMI d'intervenir pour garantir la poursuite des remboursements. Celui-ci accepte à condition que le pays concerné s'engage à suivre la politique économique qu'il lui dicte : ce sont les fameuses conditionnalités du FMI, détaillées dans les PAS. La politique économique de l'Etat débiteur passe sous contrôle du FMI et de ses experts ultralibéraux. Une nouvelle forme de colonisation s'installe. Il n'est même plus besoin d'entretenir une administration et une armée d'occupation sur place comme au temps du colonialisme, la dette crée à elle seule les conditions d'une nouvelle dépendance.

Les sommes prêtées augmentent alors la dette du pays concerné et le quittent immédiatement puisqu'elles sont transférées aux créanciers du Nord. Comme le FMI a pris l'habitude de remplir ce rôle, les créanciers n'hésitent pas à prendre des risques de plus en plus élevés dans leurs opérations financières, en sachant qu'en cas de défaut de paiement, le FMI sera là pour les renflouer, en tant que prêteur en dernier ressort. La contrepartie est un alourdissement important de la dette extérieure du pays en question.

Les thérapies de choc imposées par les plans d'ajustement structurel

L'abandon des subventions aux produits et services de première nécessité : pain, riz, lait, sucre, combustible, etc. Dans les PED, pour pallier l'absence de revenu minimum garanti, les gouvernements interviennent traditionnellement pour maintenir à un prix abordable pour les plus

démunis la nourriture de base ainsi que d'autres biens et services vitaux. Le FMI et la Banque mondiale exigent la suppression de cette forme de subvention. Les populations les plus pauvres en ressentent les effets immédiatement. Les prix des aliments de base augmentent et le prix du combustible (qui sert notamment à leur préparation) explose. Les populations ont alors d'énormes difficultés pour la cuisson des aliments d'une part et pour faire bouillir l'eau et la rendre potable d'autre part, ce qui peut favoriser l'expansion du choléra. Ce fut le cas au Pérou après l'application du PAS par le président Alberto Fujimori en 1991. De plus, le prix des transports en commun augmente en flèche, ce qui se répercute sur les activités de maraîchage. Les petits paysans qui doivent apporter leurs produits au marché urbain répercutent cette hausse sur le prix de vente. Baisse des calories quotidiennes disponibles, inflation des prix et anémie de l'activité économique en sont les conséquences majeures.

Une réduction drastique des dépenses publiques afin d'atteindre l'équilibre budgétaire, notamment par des coupes sombres dans les budgets sociaux « non-productifs » (éducation, santé, logement, infrastructures), le gel de salaires et des licenciements dans la fonction publique.

La dévaluation de la monnaie locale. Elle a pour fonction de rendre les produits locaux qui sont exportés moins chers, donc plus compétitifs sur le marché mondial. En théorie, ils trouvent plus facilement preneurs. Pour récupérer la même quantité de devises étrangères, il faut alors vendre bien davantage de produits. Mais c'est en soi un non-sens puisque plusieurs pays effectuent la même opération en même temps, se mettant en concurrence l'un l'autre. Réciproquement, les produits étrangers sont plus chers sur place. Par exemple, en janvier 1994, le FMI et la France ont obtenu des gouvernements africains concernés une dévaluation de 50 % du franc CFA (FCFA, monnaie utilisée dans les anciennes colonies françaises) par rapport au franc français. Les effets furent terribles : un produit importé de France qui valait 100 FCFA a valu du jour au lendemain 200 FCFA. Pour récupérer 100 FF, il fallait du jour au lendemain vendre le double de produits. Le pouvoir d'achat des populations des pays de la zone CFA a donc fortement baissé, d'autant plus que les salaires étaient bloqués. Dans le même temps, la dette de ces pays (libellée en monnaie étrangère) s'est retrouvée de fait multipliée par 2, puisqu'il fallait deux fois plus d'argent (en monnaie locale) pour obtenir les devises étrangères nécessaires pour rembourser la dette. Tous les citoyens de ces pays n'ont pas été touchés de la même manière par cette mesure. Les pauvres ont vu leur pouvoir d'achat baisser automatiquement tandis que les riches qui avaient pu placer leurs avoirs à l'étranger sous formes de devises ont pu, après la dévaluation, acquérir le double de FCFA avec la même quantité de devises. Les classes dominantes locales savaient que la dévaluation se préparait et avaient pris la précaution de changer leurs FCFA en devises. C'est pourquoi cette dévaluation fut qualifiée de « dévaluation tam-tam ».

Des taux d'intérêt élevés, pour attirer les capitaux étrangers avec une rémunération élevée. Le problème est que comme le pays est en crise, ou bien les capitaux étrangers ne viennent pas, ou bien ils viennent en vue d'une spéculation à court terme, ce qui n'est pas intéressant pour l'économie locale, voire nuisible car cela peut provoquer par exemple une augmentation du prix des terrains et des logements s'il s'agit d'une spéculation immobilière. Par ailleurs, les petits producteurs empruntent sur le marché local pour acheter les semences, les pesticides, les herbicides, etc. et la hausse des taux d'intérêt réduit radicalement leur capacité d'emprunt. Par conséquent, l'ensemencement diminue et la production chute. De leur côté, les entreprises endettées doivent faire face à des remboursements imprévus alors que le marché est déjà déprimé, ce qui se solde par de nombreuses faillites. Enfin, cette hausse des taux d'intérêt augmente la charge de la dette publique interne pour l'Etat, d'où une détérioration du déficit public, alors que justement l'objectif affiché est de le réduire... Cela pousse alors l'Etat à

effectuer de nouvelles coupes sombres dans les dépenses sociales.

Ces mesures drastiques provoquent de nombreuses faillites de petites et moyennes entreprises, ainsi que de banques nationales. L'Etat se voit contraint de les nationaliser et d'assumer leurs dettes. Il réagit en bloquant les maigres épargnes des petits déposants (le *corralito* en Argentine). Une dette privée devient alors publique et ce sont les contribuables qui doivent l'assumer. Les classes populaires et moyennes sont fortement touchées.

Les mesures structurelles imposées par les plans d'ajustement structurel

Le développement des exportations. Pour se procurer les devises nécessaires au remboursement de la dette, les PED doivent accroître leurs exportations et réduire les cultures vivrières destinées à l'alimentation des populations (comme le manioc ou le mil par exemple). Ils se spécialisent généralement sur un (ou quelques) produits agricoles d'exportation, une (ou quelques) matières premières à extraire du sous-sol ou des activités primaires comme la pêche. Ils deviennent alors fortement dépendants de cette ressource ou de cette monoculture.

L'instabilité des économies s'en trouve accrue car les cours sur le marché mondial peuvent s'effondrer soudainement. En très grande majorité, les matières premières sont exportées sous forme brute et transformées dans les pays riches qui engrangent alors l'essentiel de la valeur ajoutée : pour schématiser, le cacao est produit en Côte d'Ivoire mais le chocolat est fabriqué en Suisse ou en France. Au Mali, sur les 500 000 tonnes de coton récoltées chaque année, seul 1 % est transformé localement.

Enfin, pour tenter d'accroître la production, des terres sont souvent gagnées sur la forêt, avec toutes les conséquences écologiques de la déforestation, notamment une forte érosion des sols et de multiples atteintes à la biodiversité.

L'ouverture totale des marchés par la suppression des barrières douanières. Le but officiel de l'ouverture des marchés est de favoriser les consommateurs en faisant baisser les prix sur le marché local. Mais cela permet avant tout aux multinationales étrangères de conquérir d'importantes parts de marché dans des secteurs économiques nombreux, de provoquer la disparition des producteurs locaux et une fois en situation de monopole, d'augmenter les prix des produits importés. Sur place, inflation et augmentation du chômage font alors des ravages sur les classes populaires.

Avec cette ouverture, les productions étrangères souvent subventionnées dans leur pays d'origine arrivent alors sur le marché local sans entraves et peuvent concurrencer librement les producteurs locaux, ce qui déstabilise toute l'économie locale. Le combat est largement déséquilibré. Les producteurs locaux ont souvent un niveau de formation moindre, un matériel moins performant, et ne sont pas en mesure de réaliser des investissements même modestes. Au contraire, les multinationales ont des moyens très importants, et les Etats du Nord subventionnent largement leurs productions, surtout agricoles. On estime à 1 milliard de dollars par jour le montant des subventions des pays du Nord à leurs exploitations agricoles. De plus, les Etats du Sud ne peuvent plus recourir à des taxes à l'importation pour protéger leurs produits. Voilà pourquoi malgré des frais de production plus élevés et des frais de transport conséquents, les produits du Nord sont souvent moins chers dans les pays du Sud que les mêmes productions locales. Ainsi, en 2000, le kilo de bœuf élevé en Côte d'Ivoire était vendu 1205 FCFA à Abidjan, alors que le bœuf européen importé était vendu à 1035 FCFA grâce aux subventions. Pourtant à la production, le bœuf européen coûtait 1740 FCFA.

La libéralisation de l'économie, notamment l'abandon du contrôle des mouvements de capitaux et la suppression du contrôle des changes. Elle vise à ouvrir totalement les économies des PED aux investissements, aux produits et services des multinationales des pays les plus industrialisés afin de répondre aux desiderata des dirigeants de multinationales : produire ce qu'ils veulent, où ils veulent, dans les conditions définies par eux, et aux salaires fixés par eux.

La libéralisation a aussi pour but de supprimer tout obstacle au rapatriement de profits par les multinationales du Nord implantées dans les PED. A titre de comparaison, ces rapatriements étaient en 2001 à peu près du même montant que l'aide publique au développement (APD) des pays du Nord (parfois sous forme de prêts qui alourdissent encore la dette). En somme, le Nord donne chichement d'une main ce qu'il récupère au décuple de l'autre. Signalons aussi que l'APD équivaut également aux sommes économisées mois après mois et envoyées par les migrants dans leur pays d'origine, essentielles à la survie sur place. Enfin, la levée de tout contrôle sur les mouvements de capitaux permet aux riches des PED de délocaliser « leurs » capitaux vers les pays du Nord au lieu de les investir dans l'économie locale. La libéralisation des opérations en compte de capital provoque donc une hémorragie de capitaux.

Dans une partie des PED, ceux que les Institutions financières internationales (IFI) appellent les marchés émergents, on assiste à une autre conséquence négative. Les capitaux attirés sont souvent très volatils. Dès les premières difficultés économiques ou dès qu'un autre pays offre des conditions plus intéressantes, ils repartent en déstabilisant le pays qu'ils fuient. Leur arrivée a provoqué des bulles spéculatives boursières et immobilières en Asie du Sud-Est dans les années 1990. En 1997-1998, ces capitaux volatils sont brutalement repartis en provoquant une crise très profonde.

Une fiscalité aggravant encore les inégalités avec le principe d'une taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et la préservation des revenus du capital. La suppression des barrières douanières fait baisser les recettes fiscales et l'Etat doit adopter une fiscalité élargie pénalisant avant tout les populations pauvres : abandon de la progressivité de l'impôt et système de TVA généralisée. Prenons le cas d'une TVA à 18 % comme en Afrique de l'Ouest francophone. Elle s'applique de la même manière à tout acheteur d'un kilo de riz, riche ou pauvre. Si quelqu'un consacre la totalité de ses revenus à acheter des produits de base pour survivre, il paie donc un impôt de 18 % sur la totalité de ses revenus. Si au contraire quelqu'un gagne largement sa vie et ne consacre que 10 % de ses revenus à de tels achats, l'impôt prélevé via la TVA représente 1,8 % de ses revenus, le reste de ses revenus pouvant être placé et non taxé !

Des privatisations massives des entreprises publiques, donc un désengagement de l'Etat des secteurs de production concurrentiels. La privatisation forcée des entreprises publiques consiste souvent en une vente à prix bradés, dont profitent les multinationales du Nord et quelques proches du pouvoir. Les sommes récoltées par la privatisation vont directement au remboursement de la dette.

C'est près d'une centaine de PED qui ont accepté ou ont dû se résoudre à signer un programme d'ajustement structurel avec le FMI. En conséquence, leur degré de subordination par rapport aux pays capitalistes les plus industrialisés a fortement augmenté par rapport à la période 1960-1980.

L'Union Européenne dans le processus de mondialisation.

Nicolas Beniès

« Ils crient l'Europe, l'Europe, en sautant comme des cabris » avait dit le Général de Gaulle qui voulait à toute force faire prévaloir la Nation. Pourtant, l'Europe existe. Pour ou contre n'a plus aucun sens. Le Marché Commun, construction hybride, a permis la constitution d'institutions européennes. La Cour de Justice de Luxembourg a réussi - par des coups de force acceptés par les Etats membres et leurs juridictions - à imposer une jurisprudence européenne au-dessus des jurisprudences nationales. L'intégration commerciale, depuis la fin des années 1960 pour les six pays fondateurs, et progressivement pour les autres, est une réalité tangible, y compris pour la Grande Bretagne.

Mais cette construction s'est uniquement conjuguée sur le terrain économique et libéral, contre les droits, pour la flexibilité du travail et la baisse du coût du travail. Aucun modèle social - et pour cause - n'a été discuté pour prendre la place des modèles sociaux nationaux qui ont disparu, engloutis dans les politiques d'inspiration libérale qui se sont mises en place au niveau national. La vieille opposition, due à Michel Albert - dans *Capitalisme contre capitalisme* - entre le capitalisme « rhénan » et le capitalisme « anglo-saxon » n'a plus lieu d'être. Le libéralisme s'est imposé en maître dans l'ensemble des pays.

Le lancement de l'euro comme monnaie fiduciaire en janvier 2002 a représenté un nouveau pas en avant dans la volonté consciente de constituer l'Union Européenne (UE) comme un ensemble impérialiste visant à concurrencer le super-impérialisme des Etats-Unis et dans une moindre mesure le Japon. Plus généralement l'UE se pose la question de comment mener la concurrence avec les Etats-Unis qui ne respectent rien, même pas les décisions de l'OMC, en pratiquant le protectionnisme.

La décision de George W. Bush d'augmenter de 48 milliards de dollars le budget de la défense militaire nécessiterait une réponse commune des pays de l'UE pour parler d'égal à égal avec les Etats-Unis. Il faudrait une politique commune de défense pour atteindre une crédibilité et se faire entendre au niveau international. Elle permettrait à l'UE d'exister sur le terrain diplomatique. Cette politique aurait des répercussions sur la capacité des gouvernements européens à mener une politique répressive vis-à-vis de leur propre classe ouvrière. Il est d'ores et déjà question d'unifier le mandat d'arrêt, de faire collaborer les polices pour contrôler les mouvements sociaux, sous prétexte de lutte contre le terrorisme - thème internationalisé depuis les attentats du 11 septembre 2001.

Le mouvement ouvrier devrait élaborer des réponses au niveau européen pour forger des alternatives aux restructurations politiques, sociales, économiques en cours. Dans le même temps où la lutte des classes continue de se mener dans chacun des Etats-nations, les convergences et les solidarités devraient se construire pour faire avancer durablement les conquêtes sociales au niveau européen. Cela concerne particulièrement la défense et l'élargissement des services publics qui sont partout dans l'œil du cyclone.

L'euro comme monnaie unique

L'euro, devenue monnaie « sonnante et trébuchante » pose une question principale, celle de la naissance d'un Etat supra national devant logiquement accompagner la monnaie unique. Elle en a besoin pour apparaître légitime. Les négociateurs du traité de Maastricht en étaient conscients. Dans leur logique de construction d'une Europe des marchés, libérale, ils ont voulu

commencer par la monnaie. Du côté français, la volonté était nette de limiter la puissance allemande et la force du mark. Ils n'y ont pas vraiment réussi. L'Allemagne est, depuis l'unification en 1992, puissance économique et politique. En 2003, elle a fait son entrée au Conseil de Sécurité de l'ONU comme membre non permanent. Elle revendique, comme le Japon, de faire partie des membres permanents qui ont droit de veto, au même titre que la France et la Grande-Bretagne.

Cet Etat supranational, pour se trouver accepté par les populations devrait - comme ce fut le cas pour la renaissance de l'Etat français au moment de la Libération - proposer un modèle social et un modèle politique qui tournerait le dos aux politiques d'inspiration libérale. Or, elles sont nécessaires du point de vue des capitalistes, des grandes firmes transnationales pour augmenter durablement leur profitabilité, en intégrant l'impératif de la compétitivité obligeant à baisser toujours plus le prix de vente - et donc le coût du travail - pour gagner des parts du marché mondial.

Le libéralisme se traduit par la déréglementation, en particulier sur les terrains financiers et du droit du travail. Elle a été menée à la fois par les Etats-nations - qui, pour ce faire, n'avaient pas besoin des critères de convergence - et par l'UE qui ne s'est pas contenté de relayer ces politiques mais les a élargies. Ainsi, le 1^{er} juillet 1990, a été décidé la « libération » totale des capitaux à l'échelle de l'UE. Elle prenait la suite des déréglementations nationales se mettant en place au début des années 1980. Cette « ouverture » ouvrait la porte à la croissance sans frein des marchés financiers. Sur le terrain du droit du travail, comme sur celui de la protection sociale, c'est la flexibilité qui domine avec la volonté avouée de faire baisser à la fois le salaire direct - via l'intensification du travail, la précarité et les temps partiels « éclatés » - et le salaire indirect - les charges sociales - pour augmenter toujours plus le taux d'exploitation, la plus value absolue, et par là même le taux de profit. Cette politique se trouve exacerbée dans les conjonctures de baisse de la croissance ou de récession, comme c'est le cas fin 2002-début 2003. Les ministres de l'économie et des finances arrivent même à outrepasser leurs droits en demandant aux gouvernements d'accélérer la réforme des retraites pour introduire une dose de capitalisation dans les systèmes de répartition. Pourtant, le traité de Maastricht précise bien que la politique sociale reste du ressort uniquement des Etats-nations. Le Conseil des Ministres s'appuie sur la nécessité de faire baisser les déficits publics en dessous de 3 % du PIB pour justifier son intervention.

Ces politiques non seulement n'ont pas réussi à combattre le chômage, mais ont transformé le visage de la pauvreté, ceux qui vivent en dessous du seuil de pauvreté. Désormais, il est possible d'être pauvre et avoir un emploi. C'est la montée des « travailleurs pauvres ». Certains d'entre eux sont même SDF. Le libéralisme, c'est aussi le primat de la logique de la firme, des marchés. Les restructurations sont acceptées comme inéluctables sans s'interroger sur les coûts sociaux qu'elles représentent, ni sur la décomposition des solidarités collectives qu'elles impliquent.

Une forme autoritaire de l'Etat

Les Etats, les gouvernements, ont besoin de faire accepter aux populations ces politiques qui s'attaquent au plus grand nombre. Elles provoquent des crises politiques et la montée des populismes et de l'extrême droite, comme celle des « communautarismes ». L'apparente incapacité des politiques à faire de la politique provoque ce profond éclatement des sociétés qui n'ont plus de ciment commun. La répression devient la seule manière d'assurer un minimum de cohésion sociale.

Faute d'Etat supranational, des institutions supranationales ont été créées par les Etats-nations prenant en charge une partie des politiques étatiques. Les Etats-nations restent présents mais ont abandonné certaines de leurs prérogatives, dont la plus importante est celle de battre monnaie. Désormais, la Banque Centrale Européenne (BCE), indépendante des gouvernements et des autres institutions européennes, a la charge de la politique monétaire pour les 12 pays de la zone euro.

La politique monétaire mise en œuvre est fondamentalement restrictive. L'objectif prioritaire de la BCE est la stabilité des prix et non pas, comme la Banque de réserve fédérale américaine, de favoriser la reprise et la lutte contre la déflation en baissant massivement le taux de l'intérêt. Une autre raison de cette politique de hauts taux de l'intérêt est la nécessité d'une forte appréciation de l'euro pour lui donner la légitimité dont il a besoin à la fois sur les marchés financiers et vis-à-vis des populations de l'UE. Le capitalisme européen ne pourra exister que s'il peut démontrer qu'il est capable de concurrencer le dollar, qui demeure la monnaie dominante. L'euro ne représente que 13 % des réserves constituées par les banques centrales de la planète, le dollar 68 % et le yen 5 %. Seuls 40 à 50 % des échanges commerciaux des pays de la zone euro sont libellés en euro.

La politique budgétaire est elle aussi soumise à des contraintes européennes. La Commission européenne s'est érigée en censeur des gouvernements. Elle a tancé la France et l'Italie pour dépassement des 3 % de déficits publics par rapport au PIB, faisant ainsi respecter le traité de Maastricht et le Pacte de Stabilité signé en 1997. Elle a reproché à l'Allemagne aussi bien son niveau de déficit public que sa décision d'augmenter les impôts pour répondre à la baisse de la croissance et à l'augmentation des dépenses. Elle a ainsi outrepassé ses compétences sans réaction des gouvernements qui invoquent ces recommandations pour justifier leurs politiques libérales.

Le gouvernement d'experts, nouvelle modalité d'élaboration des règles communes

On voit se mettre en place un « gouvernement d'experts », par opposition aux gouvernements démocratiquement élus. Cette nouvelle gouvernance remet en cause les droits démocratiques et les droits sociaux - les droits tout court - pour imposer ces attaques, pour les faire reconnaître comme inéluctables. Elle se structure aussi sur le terrain national. La construction de l'Europe des Régions, décentralisée répond à ce même impératif. Les collectivités territoriales, en France par exemple, seront de moins en moins composées d'élus. La loi recule au profit de la « contractualisation », nouvelle forme d'architecture des liens sociaux. Ainsi cet évanouissement du pouvoir de l'Etat central s'effectue à la fois vers l'Europe et vers le « local » pour s'attaquer à l'ensemble des acquis sociaux et faire surgir de nouveaux lieux d'accumulation avec la privatisation des services publics. Les pouvoirs des citoyennes et des citoyens, les droits, le principe d'égalité lié aux services publics se trouvent totalement bafoués.

La naissance d'un Etat supranational européen est la condition sine qua non pour faire exister une classe de capitalistes européens, en même temps qu'il est une forme de réponse au processus de mondialisation lui-même. Cette gouvernance exprime bien le double besoin de politiques concertées - libérales – et d'une forme d'Etat plus autoritaire pour imposer la remise en cause de l'Etat social, forme d'Etat née après la fin de la seconde guerre mondiale. Les attaques n'ont pas encore été assez profondes. L'Etat social, bien qu'en recul et en crise sous les coups de butoir du libéralisme, reste encore présent : les capitalistes ont besoin de le faire exploser.

Des institutions au service des puissances impérialistes : les accords de libre-échange Nord/Sud et l'OMC

Odile Castel

Les très grandes firmes sont devenues des acteurs puissants du capitalisme mondialisé. Elles ne définissent plus leur stratégie de développement dans les cadres nationaux où elles sont implantées, et leurs décisions stratégiques ont aujourd'hui une dimension mondiale qui transcende les frontières nationales. Cette montée en puissance a transformé les relations internationales en les faisant passer d'une logique géopolitique à une logique géo-économique (Jacquet 1996) où le politique se met au service du capital transnational. Les pays impérialistes interviennent activement pour mettre en place des institutions (marchés de libre-échange, OMC, etc.) au profit de ce capital transnational.

Les accords de libre-échange Nord/Sud

Le premier accord de libre-échange Nord/Sud a été l'ALENA (Association de libre-échange Nord-Américain) signé en 1993 entre le Canada, les États-Unis et le Mexique, entré en vigueur le 1er janvier 1994. En 1995, l'Union européenne a signé les accords de Barcelone (Euromed) avec douze pays du pourtour méditerranéen. Ces accords ne portent pour l'instant que sur les produits industriels, les produits agricoles et le dossier sur l'immigration sont en attente. L'Union européenne a imposé une négociation bilatérale avec chaque pays, pour éviter toute possibilité de coalition. Six accords sont déjà entrés en vigueur (Malte, Chypre, Tunisie, Turquie, Israël et Maroc). Trois autres sont encore en cours de négociation (Algérie, Liban et Syrie), tandis que le processus est interrompu avec trois autres pays (Égypte, Jordanie et Palestine).

En 1998, l'Union européenne signe un accord avec l'Afrique du Sud puis en 1999, avec le Mexique, et plus récemment avec le Chili. En mai 2000, les accords de Cotonou sont signés entre l'Union européenne et 71 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Ces pays bénéficiaient depuis 1975 des accords de Lomé qui reconnaissaient le principe de non-réciprocité. Ainsi, 98 % des produits industriels et 95 % des produits agricoles des pays ACP pouvaient entrer en Europe sans droit de douane. En sens inverse, les exportations de l'Union européenne vers les pays ACP étaient assujetties à des droits de douane. Les pays ACP pouvaient donc exporter librement vers l'Union européenne tout en maintenant la protection de leur marché intérieur de la concurrence de l'Union.

Les accords de Cotonou ont remis en cause ce principe et créé six zones de libre échange entre l'Union européenne et le CARICOM (marché commun des Caraïbes), la Coopération de l'Afrique de l'Est (EAC), la communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale (UDEAC), l'Union économique et monétaire de l'Ouest africain (UEMOA) et les pays ACP du Pacifique. Ces six accords devraient devenir effectifs en 2018-2020 et concernent la quasi-totalité des produits.

Plusieurs autres accords sont en cours de négociation : entre l'Union européenne et le Mercosur (Brésil, Uruguay, Argentine, Paraguay et Bolivie) ; entre les États-Unis et l'ensemble des pays d'Amérique Latine (à l'exception de Cuba) pour former le Marché des Amériques ; entre les pays membres de l'APEC (Association de coopération économique du Pacifique)¹. Il existe donc actuellement un nombre important d'accords de libre-échange Nord/Sud : quels en sont les enjeux pour les pays du Sud ?

L'objectif affiché des accords de libre-échange Nord/Sud est d'intégrer les pays du Sud dans le commerce mondial, mais il ne s'agit bien souvent que de faciliter le développement des activités productives, commerciales et financières des firmes originaires des pays du Nord dans les pays du Sud. Ces derniers ne sont évidemment pas dupes : s'ils signent de tels accords, c'est pour maintenir ou créer des relations commerciales privilégiées avec les pays du Nord. Ils n'ont pas d'autre choix que de se retrouver isolés face au protectionnisme unilatéral des pays du centre. Par exemple, si les pays ACP n'avaient pas signé les accords de Cotonou, ils se seraient retrouvés face au protectionnisme de l'Union européenne dont le marché représente le premier débouché pour leurs exportations. Accepter d'ouvrir leurs marchés était la condition pour qu'ils puissent continuer à exporter sans droit de douane vers l'Europe.

Cette ouverture des marchés du Sud n'est pas sans risque. En effet, la concurrence des produits du Nord sur les marchés des pays du Sud, vu les écarts de rentabilité, de productivité, de compétitivité et de développement technologique, peut entraîner la disparition de la production domestique des pays du Sud. Elle est en effet suffisamment rentable pour être vendue sur le marché national, mais insuffisamment compétitive pour être exportée sur les marchés étrangers, et notamment ceux du Nord. Elle n'est donc pas en mesure de faire face à la concurrence des produits du Nord sur son propre marché national après l'ouverture commerciale. C'est ce que Michel Husson (2001) appelle l'effet d'éviction. Après l'entrée en vigueur de l'ALENA, le Mexique a ainsi vu disparaître des pans entiers de son industrie domestique et de son agriculture traditionnelle, notamment sa production de maïs (aliment de base de la population) qui n'a pas résisté à la concurrence de l'industrie agro-alimentaire états-unienne. Les conséquences sociales de l'effet d'éviction sont très lourdes : on estime que 43 % des Mexicains vivent aujourd'hui en dessous du seuil de pauvreté (Favre 2000).

L'effet d'éviction limite fortement les possibilités de développement économique, car comment développer des activités productives directement concurrencées par les produits du Nord ? La compétitivité dont on parle ici n'est d'ailleurs pas la notion galvaudée du discours dominant qui en fait un concept microéconomique, comme si elle dépendait exclusivement de facteurs internes à l'entreprise. En réalité, c'est l'efficacité d'ensemble des appareils productifs nationaux qui procure leur capacité compétitive aux entreprises. Construire un appareil productif national efficace n'est ni facile, ni à la portée de tous les pays du Sud. Dans ces conditions, la concurrence des pays du Nord rendra encore plus difficile le développement du Sud.

Les accords de l'OMC

L'OMC est l'héritière des accords du GATT qui reconnaissaient différents principes en faveur des pays du Sud :

- principe de « discrimination positive » ou de non-réciprocité : un pays du Nord pouvait accorder un avantage commercial à des pays du Sud sans que ces pays soient obligés d'accorder le même avantage au pays du Nord ;
- principe de « traitement différencié » : un pays du Nord pouvait accorder un avantage commercial à des pays du Sud sans l'accorder à l'ensemble de ses partenaires, notamment ceux du Nord. Ce principe était mis en œuvre dans le cadre du Système de préférences généralisées (SPG) et s'opposait au principe dit de « la nation la plus favorisée » ;
- le principe de gradation : les droits et obligations appliqués aux pays du Sud dépendaient de leur niveau de développement, mesuré par le PIB.

Cette dualité des normes entre pays du Nord et pays du Sud, en faveur des pays du Sud, a pris fin en 1986 avec le lancement du cycle de négociation de l'Uruguay qui déboucha en 1995 sur la création de l'OMC. On est passé d'un traitement différencié et plus favorable pour les pays du

Sud à un traitement spécial qui porte uniquement sur les délais, les pays du Sud bénéficiant de délais plus longs pour se mettre en conformité. Les droits et obligations appliqués aux pays du Sud sont dorénavant les mêmes exactement que ceux appliqués aux pays du Nord (Abbas 1999).

L'OMC a été conçue pour renforcer les « avantages comparatifs » du capital transnational et leur donner une légitimité. Par exemple, les droits de propriété industrielle et intellectuelle ont été formulés de manière à pérenniser les monopoles des très grandes firmes, garantir leurs profits, et à créer des obstacles pratiquement infranchissables à toute tentative d'industrialisation autonome des périphéries. L'OMC est donc bien plus qu'une institution chargée de réglementer le commerce mondial : « L'OMC propose d'unifier les règles concernant la gestion des marchés internes et celles concernant le marché mondial, de supprimer toute distinction entre elles, au nom d'un concept extrême de libre échange. Le résultat ne peut être qu'une réorganisation des systèmes productifs nationaux pour le plus grand avantage des plus forts, c'est-à-dire du capital transnational. » (Amin 2002). Cette réorganisation n'obéit pas aux exigences du développement, mais aux intérêts des très grandes firmes, qui exigent un durcissement dans l'asymétrie des structures productives.

Les pays du Sud voudraient faire du cycle de Doha qui s'est ouvert en novembre 2001, un véritable cycle du développement qui tiendrait mieux compte de leurs intérêts spécifiques. Ils sont majoritaires au sein de l'OMC et donc théoriquement capables d'en modifier les règles en leur faveur. Certaines tentatives ont eu lieu en ce sens. Ainsi, en 1999, le groupe de représentants africains a tenté de modifier certains articles particulièrement sévères de l'Accord sur les droits de propriété industrielle et intellectuelle liés au commerce. Ils ont notamment demandé que les firmes privées n'aient plus le droit de déposer de brevets sur les micro-organismes. Ce mémorandum fut classé sans suite comme étant contraire à la liberté du commerce (Ziegler 2002).

Le secrétariat des 15, qui opère comme un secrétariat officieux du Groupe des 77, avait appelé à refuser l'extension du champ des négociations à la libéralisation des services, notamment financiers, et à l'agriculture. Mais à la conférence de Doha, les pays concernés ont finalement reculé, abandonnant les positions de principe adoptées à Seattle, alors qu'aucun changement n'était intervenu du côté des pays du Centre. Samir Amin explique ce recul par le chantage des diplomates du G7 : « qui n'est pas avec nous à l'OMC est avec les terroristes ! » (Amin 2002).

Pourtant ces tentatives échouent toutes. Plusieurs raisons peuvent être avancées pour expliquer ces échecs. La première est l'absence d'unité des pays du Sud (Ben Hammouda 2002), notamment à l'OMC où leurs prises de position sont même souvent contradictoires. Les pays intermédiaires ont des positions proches de celles des pays du Nord, alors que les pays les moins avancés (PMA) votent comme leur mentor. C'est ainsi que la plupart des pays d'Amérique Latine votent comme les États-Unis et que les pays ACP votent comme l'Union européenne. Une seconde raison est l'absence d'institutions solides capables de défendre l'intérêt général des peuples des pays du Sud et de tenir leur rôle dans les espaces de négociation multilatérale. Cette absence d'institutions solides peut à son tour être expliquée par la présence d'États gangrenés par la corruption (Blundo 2000), d'États rentiers, ou par l'impact des politiques d'ajustement structurel sur les moyens d'action de l'État.

« Nous n'aurions plus affaire qu'à des bourgeoisies *compradores*, c'est-à-dire à des courroies de transmission de la domination du capital transnational de la triade » (Amin 2002). Si l'existence de ces bourgeoisies *compradores* dans les pays du Sud est l'une des explications de l'absence d'institutions solides dans ces pays, d'autres hypothèses ont pu être avancées. La

première est que les peuples du Sud seraient incapables de fonder solidement leurs propres institutions. Cette incapacité justifierait leur mise sous tutelle, directe au temps de la colonisation, ou indirecte aujourd'hui, par l'intermédiaire du FMI et de la Banque mondiale. Cette thèse irrecevable est subtilement entretenue par les *mass media* des pays du Nord. Dans le traitement de la crise argentine, par exemple, ils ont mis l'accent sur les lourdes erreurs des gouvernements successifs en minorant, voire en ignorant, la responsabilité du FMI dont les recommandations, suivies à la lettre, ont largement contribué à l'entrée en crise.

Une autre raison pour laquelle il est difficile aux peuples du Sud de se doter d'institutions solides, est la domination politique, économique et sociale qu'ils subissent de la part du capital transnational autant que des pays du Centre. Les exemples historiques ne manquent pas de révolutions sociales anéanties par l'impérialisme. Aujourd'hui encore, mais de façon plus discrète, l'impérialisme du capital transnational bloque systématiquement, par son soutien aux bourgeoisies *compradores*, toute tentative de construction d'institutions solides, ce qui lui permet d'utiliser à son profit les marchés de libre-échange Nord/Sud et l'OMC. En d'autres termes, ce sont des institutions au service du capital des puissances impérialistes, et les peuples du Sud en paient le prix fort.

Références

Abbas, Mehdi, « Les pays en développement dans le système commercial multilatéral », *Informations et commentaires*, n°109, 1999.

Amin, Samir, *Au-delà du capitalisme sénile*, Paris, PUF, 2002.

Amin, Samir et Houtart, François, *Mondialisation des résistances, l'état des luttes 2002*, Paris, l'Harmattan, 2002.

Bardos-Féltoronyi, Nicolas, *Géo-économie : Etat, espace, capital*, Bruxelles, De Boeck Université, 1991.

Ben Hammouda, Halim, *Crise globale, un regard du Sud*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2002.

Blundo, Giorgio, *Monnayer les pouvoirs : espaces, mécanismes et représentations de la corruption*, Paris, PUF, 2000.

Favre, Henri, « Mexique : l'an 2000 », *Problèmes d'Amérique Latine*, n°36, 2000.

Husson, Michel, *Le grand bluff capitaliste*, Paris, La Dispute, 2001.

Jacquet, Pierre, « De la géopolitique à la géo-économie », in Jacquet, Pierre et de Montbrial, Thierry (dir.), *RAMSES 95*, Paris, Dunod/IFRI.

Petras, James et Velmeyer, Henry, *La face cachée de la mondialisation, l'Impérialisme au XXIe siècle*, Paris, Parangon, 2002.

Ziegler, Jean, *Les nouveaux maîtres du monde et ceux qui leur résistent*, Paris, Fayard, 2002.

¹. Canada, Etats-Unis, Mexique, Chili, Thaïlande, Malaisie, Singapour, Indonésie, Brunei, Philippines, Vietnam, Corée du Sud, Japon, Chine, Russie, Australie, Nouvelle Zélande, Papouasie Nouvelle-Guinée.

L'impérialisme français : maillon faible ou supplétif de l'impérialisme mondial ? Gustave Massiah

Une civilisation qui s'avère incapable de résoudre les problèmes que suscite son fonctionnement est une civilisation décadente. Une civilisation qui choisit de fermer les yeux à ses problèmes les plus cruciaux est une civilisation atteinte. Une civilisation qui ruse avec ses principes est une civilisation moribonde. Le fait est que la civilisation dite « européenne », la civilisation « occidentale » telle que l'ont façonnée deux siècles de régime bourgeois est incapable de résoudre les deux problèmes majeurs auxquels son existence a donné naissance : le problème du prolétariat et le problème colonial (...) il faudrait d'abord étudier comment la colonisation travaille à déciviliser le colonisateur, à l'abrutir au sens propre du mot, à le dégrader, à le réveiller aux instincts enfouis, à la convoitise, à la violence, à la haine raciale, au relativisme moral, et montrer (...) le progrès lent, mais sûr, de l'ensauvagement du continent

Aimé CESAIRE, *Discours sur le colonialisme*, 1955

L'impérialisme français¹ se définit dans la recherche d'une stratégie internationale propre du capitalisme français. Il faut donc s'interroger sur l'évolution du capitalisme français, sur le rôle dans cette évolution de la dimension internationale. Quelle est la place du capitalisme français dans la mondialisation, dans le capitalisme mondial, directement ou à travers le capitalisme européen ? Il faut aussi apprécier l'évolution de la mondialisation en tant que système de domination et s'interroger sur la place de la France dans le système de domination mondiale. Quelle est la place de l'impérialisme français par rapport au système mondial, à l'Union Européenne, à l'unilatéralisme états-unien ? Dans son évolution, comment caractériser l'impérialisme français, comme maillon faible ou comme un simple supplétif de la chaîne impérialiste mondiale ?

Eléments historiques

Nous proposerons ici une périodisation qui s'organise autour d'une hypothèse : nous vivons une crise structurelle de l'impérialisme² qui s'inscrit dans la série des trois dernières grandes crises (celles de 1815-40, de 1850-70, 1914-18).

Le colonialisme primitif caractérise la première phase de l'impérialisme français. Il permet d'acquérir à vil prix, et souvent par la force, des produits locaux, agricoles et artisanaux, revendus très cher en France et de vendre au dessus de leur valeur des produits manufacturés français. Le pacte colonial précise que les colonies ne doivent rien produire, « pas même un clou ». L'expansion coloniale française est plus le fait d'une caste militaire et d'une bureaucratie d'Etat qui en ont besoin pour compenser par des opérations de prestige leurs défaites européennes. Les profits substantiels du capitalisme colonial seront retirés par les marchands alliés aux militaires qui garantissent un domaine réservé ; les investisseurs coloniaux joueront un rôle marginal limité à quelques secteurs (coton, caoutchouc, huile, navigation maritime) et à certaines régions.

L'impérialisme français se présente comme un impérialisme politico-militaire, mercantile, rentier et usurier peu capable de rivaliser avec les puissances dominantes britannique et nord-américaine. Le colonialisme français encourage les tendances au sous-développement de

l'économie française et masque l'affaiblissement de l'Etat français. Le taux de profit des entreprises coloniales et les monopoles commerciaux favorisent les secteurs marginaux de l'économie permettant de différer l'adaptation à la concurrence internationale et de préférer la distribution des profits aux investissements productifs.

Les concurrences inter-impérialistes sont caractéristiques de la période d'industrialisation. Après la guerre de 1914, le réajustement de l'économie mondiale au profit des Etats-Unis et l'éviction des investisseurs français des marchés russes et danubiens vont entraîner une réorientation majeure des flux de capitaux vers les colonies. L'importance des colonies dans l'économie française va se développer.

La période de 1917 à 1947 est celle de l'alliance entre les mouvements communistes et les mouvements de libération nationale formalisée en 1920 au Congrès des peuples d'Orient à Bakou. Cette période est marquée par l'ébranlement des empires coloniaux et les mouvements de population liés aux guerres. C'est aussi dans cette période que s'élabore le modèle keynésien, ou fordiste, social-libéral comme réponse à la révolution soviétique, aux luttes ouvrières, aux résistances dans les colonies et à la montée des fascismes.

La décolonisation va marquer la période qui va de 1947 à 1962. Elle commence pour l'Afrique par les massacres coloniaux dès 1945 à Sétif, en Algérie, puis en 1947 à Madagascar. Une partie des dirigeants des futurs Etats africains font leurs classes dans les gouvernements et les assemblées de la IV^{ème} République ; les réseaux, gaullistes et autres, commencent à esquisser la fratrie de la « Franç'Afrique ».

La modernisation gaulliste, esquissée pendant la guerre, tient compte de la nouvelle situation internationale définie par les accords de Yalta. Dans le camp occidental, les Etats-Unis ont subordonné les capitalismes allemand et japonais, secondarisé les britanniques et marginalisé les autres. L'impérialisme français est confronté aux luttes de libération au Vietnam, au Maghreb, en Afrique et à Madagascar. L'essentiel de la classe politique, dont la majeure partie de la social-démocratie, confrontée à une crise sociale majeure, perd son honneur à la traîne de la bourgeoisie coloniale et de sa fraction militaire.

Après 1962, l'industrialisation prioritaire et la modernisation sociale n'excluent pas le recours massif à une main-d'œuvre immigrée. La société coloniale, sans disparaître, a évolué, fonctionnaires et militaires se sont mués en coopérants. Une nouvelle forme d'alliance avec des bourgeoisies locales en formation connaît des succès divers. L'impérialisme français prend des formes d'exploitation indirecte mettant l'accent sur des mécanismes financiers et des institutions financières. Le conflit majeur entre les fractions archaïques liées à la domination directe (bureaucratie coloniale, sociétés commerciales, plantations) et les fractions modernistes (grande industrie, banques, entreprises minières et pétrolières) tourne à l'avantage de ces dernières. La bourgeoisie française tente de combiner une stratégie européenne et une stratégie néocoloniale. Mais les intérêts anciens restent pesants, les rentes coloniales alimentent les réseaux et la corruption grandissante dans la société française. La diplomatie française finit toujours par se rallier au grand frère états-unien.

Les luttes sociales et idéologiques des années soixante-dix vont achever le rêve gaulliste d'une indépendance impériale. Pompidou redéfinit un impérialisme aux dimensions du capitalisme français. La coopération s'éloigne des objectifs à long terme pour privilégier la rentabilité immédiate des affaires. La concurrence commerciale et les exportations retrouvent une place prépondérante ; les ventes d'armes définissent la coopération militaire. Avec Giscard d'Estaing l'impérialisme français s'inscrit dans une dépendance acceptée.

La période 1962-1977 pourrait être qualifiée comme celle du non-alignement. Les nouveaux Etats ne sont pas stabilisés. Ils sont bien sûr confrontés à la déstabilisation et aux coups d'état suscités par les puissances pas si anciennement coloniales. Mais, il ne faut pas oublier les erreurs internes, la sous-estimation des paysanneries, le mépris pour les libertés et la démocratie. Malgré la défaite américaine au Vietnam, et les deux chocs pétroliers de 1973 et 1977, la décolonisation est en pleine crise.

La reconquête néolibérale, de 1977 à 1995, trouve ses fondements dans la domination renouvelée par le Nord et la nature de l'économie mondiale, l'échec des régimes issus de la décolonisation, l'échec de la construction de ce que Samir Amin appelle le soviétisme. Elle s'appuie sur une gestion agressive et criminelle de la crise de la dette. Le front des non-alignés s'est effondré et, une dizaine d'années après, en 1989, c'est au tour de l'Union Soviétique. La mondialisation se traduit par l'ajustement de chaque société au marché mondial ; par la montée des inégalités entre le Nord et le Sud et dans chaque pays, par la précarisation dans les sociétés du Nord et l'explosion de la pauvreté dans les pays du Sud. La reprise en mains n'est pas seulement économique, elle est aussi militaire. Le génocide au Rwanda montre jusqu'où peuvent entraîner les manipulations des représentations ethniques. L'Union Européenne a tout subordonné à l'ouverture à l'Europe de l'Est d'une part, et à la logique de l'Organisation Mondiale du Commerce de l'autre.

Malgré le discours de Cancun sur le Sud, la continuité des intérêts et des réseaux a vite repris le dessus. La manière dont sont traités les sans papiers, les délivrances de visas, les « normalisations » des foyers a malheureusement montré à quel point la France reste marquée par sa culture coloniale. La gauche défend farouchement les avantages supposés de l'impérialisme français. Elle banalise et légitime un système honteux. Penser que dans l'affaire Elf en France, on a beaucoup glosé sur les bottines de Roland Dumas mais que l'on ait considéré que la question du rôle d'Elf en Afrique ne devait pas être abordé, est proprement scandaleux.

Eléments problématiques

Les prélèvements impérialistes servent à compenser les effets tendanciels de la baisse des taux de profit et à diminuer la pression des affrontements sociaux sur le partage de la plus-value. Ils servent à financer des alliances de classes. Ils se traduisent par des arbitrages entre les fractions de la bourgeoisie, par le financement de compensations pour les classes moyennes et une partie des couches populaires. Il n'est pas facile d'apprécier ces prélèvements. Le Cedetim estimait qu'en 1977 les surprofits impérialistes représentaient pour la France environ 20 % de l'accumulation annuelle de capital productif. Ils ont joué un rôle déterminant dans la « paix sociale » pendant la période des trente glorieuses pour financer l'Etat-providence à la française. Ces surprofits sont aujourd'hui « socialisés » dans le capitalisme mondial. La part qu'en retire le capitalisme français reste très importante, même si elle a relativement baissé, par rapport aux autres capitalismes, américains, japonais, allemands et même aux capitalismes émergents du Sud.

Les sources de surprofits méritent d'être précisées. La première est la sous-estimation des importations, particulièrement celle des matières premières ; elle provient des conditions de reproduction de la main d'œuvre dans les pays à bas revenus et du contrôle des ressources par la domination politique et militaire ; elle représentait, pour la France, plus de la moitié des surprofits. La surfacturation des produits exportés est plus faible pour la France, bien que certains marchés restent protégés, mais le développement du commerce intra-européen et la

concurrence mondiale ont réduit cette source de gains qui représentait environ 10 % des prélèvements. Bien que le monopole de fait sur les technologies introduit des surprofits de fait dont les brevets, abusivement nommés droits de propriété intellectuelle, ne donnent qu'une faible idée. Le montant des profits rapatriés représentait plus de 20 % des surprofits ; sans compter l'accroissement considérable de valeur des actifs locaux et les remboursements indus de dette qui en font aussi partie. Pour illustrer cette situation, rappelons que les bénéfices de Total en 2001 sont de 7,7 milliards d'euros, supérieurs à eux seuls à toute l'« aide publique au développement » française. Il faut aussi souligner les profits tirés de la main d'œuvre immigrée, particulièrement dans l'économie des coûts de formation initiale. L'exode des cerveaux joue un rôle de plus en plus important dans cette évolution.

L'internationalisation des grandes entreprises françaises est une des principales modalités d'intervention de l'impérialisme français. Les grandes entreprises françaises tirent leur profit du commerce mondial et de l'échange inégal. Les principales sont : Total-Elf dans le pétrole, Imetal dans le nickel, les métaux non ferreux et l'uranium ; Péchiney dans l'aluminium ; Aventis, groupe pharmaceutique mondial ; Air Liquide dans le gaz liquéfié ; Saint-Gobain dans le verre et l'isolation ; PSA et Renault dans l'automobile ; Michelin dans les pneumatiques ; Lafarge dans le ciment, Bouygues dans les travaux publics ; LVMH dans le luxe ; L'Oréal dans les cosmétiques ; Carrefour et Pinaut-Printemps-Redoute dans la distribution. Enfin, il ne faut pas oublier les banques : BNP-Paribas, Société Générale et Crédit Agricole ni les assureurs, AXA, AGF (Allianz) et Groupama. Dans les nouveaux arrivants, on trouve les rentiers des services publics : Vivendi-Environnement, Suez, EDF et France Télécom.

Les ventes d'armes sont un des secteurs essentiels d'intervention qui joue un rôle majeur dans la balance commerciale française et bénéficie de l'aide directe de l'Etat, à travers notamment la coopération militaire. La France a une longue tradition de marchand d'armes et même de trafiquant d'armes³. On peut parler de ce point de vue d'un véritable complexe militaro-industriel français. Son importance est illustrée par la réussite des groupes Dassault et EADS-Lagardère, ce dernier a de plus réussi à contrôler l'édition et une partie des médias.

Les colonies françaises n'ont pas toutes disparu. Les « confettis de l'Empire » ont été pacifiés par le contrôle direct, l'assistanat, l'émigration massive, une politique d'établissement dans l'agriculture, l'industrie, le tourisme, les administrations. Ils ont été transformés en sociétés improductives, coupées de leur environnements régionaux géoculturels. Régulièrement toutefois, en Nouvelle Calédonie, dans les Antilles, en Guyane, les luttes viennent rappeler le caractère toujours actuel de la situation coloniale.

La coopération joue, globalement, un rôle majeur dans l'extension du capitalisme dans les pays du Sud, dans le soutien aux régimes les plus contestables, dans le maintien et la reproduction de l'influence française. *Le rôle de la France dans les organisations internationales* lui donne des responsabilités écrasantes, par exemple au FMI et à la Banque mondiale. Pendant quatorze ans le directeur du FMI, a été par deux fois, l'ancien directeur du Trésor en France. On ne peut pas dire qu'il était contraint d'appliquer cette politique contre son gré ; la France a donc défendu, soutenu, mis en place des politiques ultra-libérales. Elle continue à jouer un rôle qui va au-delà, en influence, de son poids financier dans ces institutions, directement et à travers l'Europe qui est l'actionnaire principal du FMI.

La perspective mondiale et européenne n'annule pas la spécificité de l'impérialisme français. Le capitalisme français joue sa carte propre mais tente aussi de passer par le capitalisme européen pour organiser le capitalisme mondial et y négocier de meilleures positions. L'Union Européenne réaffirme la référence cardinale à la prééminence du marché mondial et à la

concurrence, en gardant le contact avec les zones émergentes (Inde, Afrique du Sud, Brésil, Chine), mais sans jamais rompre avec le grand frère américain. Le capitalisme français a échoué à aller plus loin dans le capitalisme européen, soit en obtenant un domaine réservé, soit en faisant partager certains investissements sauf dans l'armement où émergent des groupes paneuropéens. Sa tentative pour faire prendre en charge par l'Union Européenne sa zone d'influence directe n'a pas résisté à la libéralisation capitaliste à l'Est de l'Europe.

L'impérialisme français s'inscrit dans *un système international et une chaîne impérialiste*. Mais on peut envisager plusieurs conceptions du rapport entre la France, l'Europe et les Etats-Unis : une section européenne d'un impérialisme mondialisé fermement dirigé par les Etats-Unis ; un impérialisme européen assumant plus clairement une position concurrentielle par rapport à l'hégémonie américaine ; ou une Europe ouverte préfigurant une nouvelle perspective de région géoculturelle défendant une approche d'un système mondial fondé sur des avancées du droit international et un rééquilibre dans les rapports Nord-Sud.

L'avenir reste ouvert, même si la situation et les choix actuels ne conduisent guère à l'optimisme. Pour le mouvement citoyen, et plus particulièrement en France, une stratégie d'émancipation doit s'engager dans trois directions : soutenir les forces sociales et citoyennes qui remettent en cause les rapports de domination dans leurs sociétés ; remettre en cause les mécanismes qui dans le système mondial reproduisent les rapports de domination ; lutter contre tout ce qui, dans la société française, conforte la domination extérieure et s'appuie sur ces mécanismes de domination pour renforcer les inégalités, les discriminations, les exploitations dans la société française. Nous n'oublions pas qu'un peuple qui en opprime un autre n'est pas un peuple libre ; c'est le fondement de la solidarité internationale.

¹ Cedetim, *L'Impérialisme français*, Editions Maspero, 1980 ; on trouvera dans ce livre les principales références au débat sur l'impérialisme français ; des travaux d'actualisation sont en cours au sein du CEDETIM.

² Samir Amin, Alexandre Faire, Gustave Massiah, Mahmoud Hussein, *La Crise de l'Impérialisme*, Editions de Minuit, 1979.

³ C.I.I.C.A.N., *Les trafics d'armes de la France*, Editions Maspero, 1977.